

Référentiel des métiers

Réserves Naturelles de France

Mode d'emploi



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

17 décembre 2012

Sommaire

Introduction	3
Comment utiliser le référentiel ?	4
Cartographie des métiers	8
Annexes	9
Méthodologie	10
Pilotage de la mission	12
Liste des contributeurs	13
Glossaire	14
Sigles utilisés	17
Tableau de correspondances entre métiers	20
Liste des fonctions sécurité (mer, montagne, outre-mer...)	21

Introduction

Le référentiel des métiers des réserves naturelles regroupe les informations essentielles à connaître sur les métiers exercés dans les réserves naturelles régionales, nationales et de Corse.

Présenté désormais uniquement sous format numérique pour faciliter sa diffusion, le référentiel est un outil de connaissance des métiers et un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il permet d'identifier, pour chaque métier, les informations importantes pour comprendre le métier, y accéder, l'exercer et le développer.

Les documents présentés sont le résultat d'une refonte depuis le dernier référentiel (Référentiel d'emplois et de compétences des Réserves Naturelles de juin 2002), par actualisation des fiches métiers, abandon de quelques métiers devenus obsolètes, et création de nouvelles fiches métiers reflétant ainsi les évolutions introduites ces dernières années en termes de contenus de missions, de réglementation, de contexte professionnel (outils numériques et cartographiques notamment) et en termes de perspectives d'évolution de ces métiers pour les années à venir.

Ce travail rapproche les réserves naturelles des travaux métiers réalisés dans les autres espaces naturels français (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, Aires Marines Protégées, Grands Sites, Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres), selon un modèle de fiche métier type identique, afin de favoriser la communication sur les métiers, et le cas échéant, la mobilité professionnelle des agents entre différents espaces naturels.

Les fiches ne traduisent pas toujours les spécificités propres à une réserve ou à une organisation particulière, mais permettent d'identifier les métiers principalement rencontrés dans la majorité des RN en 2012, quelle que soit l'organisation mise en place en termes de gestion. Deux fiches métiers émanant du présent référentiel (conservateur et garde) se retrouvent par ailleurs dans le Référentiel des métiers des Parcs Naturels Régionaux qui a fait l'objet d'une révision générale durant la même période.

Les fiches ne sont pas des « photographies des postes occupés », mais des bases de données techniques permettant de puiser différents types d'informations indispensables aux utilisateurs qu'ils soient internes ou externes aux RN. Il a été décidé que les activités proches soient le plus souvent regroupées, pour ne retenir que les fiches considérées comme indispensables à la gestion et au développement d'une RN.

La mission a été pilotée par Réserves Naturelles de France avec l'appui de l'Atelier Technique des Espaces Naturels.

Le financement de la mission a été réalisé par l'Atelier Technique des Espaces Naturels.

Le bureau d'études BDRHConseils qui a été missionné pour intervenir sur le référentiel en coordination avec l'Atelier Technique des Espaces Naturels tient à remercier les membres du comité de pilotage et toutes les personnes ayant directement ou indirectement contribué aux travaux, notamment les 28 agents de 21 RN ou organismes de gestion qui ont été sollicités.

Comment utiliser le référentiel ?

Usages du référentiel

Le référentiel est un outil de connaissance et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, permettant d'identifier, pour chaque métier principal, les informations essentielles à connaître pour comprendre le métier, y accéder, l'exercer et le développer.

L'accent est mis sur les missions principales et les compétences clé pour exercer le métier, les conditions d'exercice et d'évolution pour appréhender le contexte lié au métier et les tendances qui l'affectent pour mieux se préparer à ses évolutions.

Les fiches métier et les fiches fonctions sont des outils documentaires permettant de :

- faire connaître et reconnaître en termes d'identité professionnelle les emplois des Réserves Naturelles, dans leurs spécificités en général et par rapport aux emplois des autres espaces naturels
- apporter un outil technique interne aux recruteurs, aux responsables RH et aux encadrants intermédiaires (profil de recrutement, fiche de poste, évaluation annuelle, formation...). Il permet par exemple de mettre l'accent sur les résultats attendus des agents et les compétences clé à accompagner en termes de formation professionnelle continue
- faciliter la reconnaissance auprès des différents acteurs et partenaires des réserves naturelles, des missions, compétences et modes d'intervention de la RN sur le territoire, quel que soit l'organisme qui en assure la gestion.
- favoriser l'accès aux métiers et la mobilité entre les métiers, en présentant les différents métiers sous forme de schéma cartographique et en classant les fiches métiers par familles (ensemble d'activités pour partie comparables et tendant vers une même finalité)

Utilisation du référentiel

Il est composé de plusieurs parties :

- du présent mode d'emploi, rassemblant les informations pratiques (cartographie des métiers, glossaire, rubriques de la fiche métier, tableau de correspondance entre les métiers, etc)
- d'un dossier numérique séparé présentant l'ensemble des fiches métiers et des fiches fonctions les plus couramment rencontrées dans les réserves naturelles en 2012, classées selon 3 familles de métiers et deux dossiers de fiches fonctions. Dans chaque famille, on trouve les fiches métiers type (métiers couramment ou occasionnellement rencontrés)

Présentation des 3 familles :

Famille Animation Communication

Agent d'accueil
Animateur EEDD
Chargé de communication
Responsable d'animation EEDD
Responsable Maison de RN

Famille Conservation, Surveillance, Police

Agent technique
Chargé d'études
Chargé de mission scientifique
Conservateur
Garde
Responsable des gardes
Technicien de gestion

Famille Direction, Administration, Soutien

Assistant administratif et financier
Directeur
Géomaticien
Responsable administratif et financier

Dossier des fiches fonctions :

Acheteur
Coordinateur de police
Encadrement intermédiaire
Mission Natura 2000
Mission programmes européens
Plongeur

Dossier des fiches fonctions sécurité :

Conseiller prévention
Contrôleur embarquements
Contrôleur hyperbare

Les différentes utilisations possibles :

Le référentiel des métiers est une boîte à outils, conçue pour de nombreux utilisateurs, tant en interne à la RN, qu'en externe (ATEN, autres gestionnaires d'espaces naturels, centres d'information ou portails d'information sur les métiers, étudiants, prestataires ou fournisseurs de formation, partenaires institutionnels, associatifs ou privés de la RN sur le territoire concerné, financeurs ou partenaires pour les actions de la RN dans la région concernée...).

Il permet, entre autres, de :

- s'informer des caractéristiques du métier pour mieux l'appréhender en interne et à l'extérieur (rubriques finalités et missions principales)
- préparer ou mettre à jour des documents RH : profil de poste à recruter, fiche de poste à créer ou à actualiser, préparation d'un entretien annuel, préparation des objectifs année N + 1 (rubriques missions principales, complémentaires, compétences requises, parcours ou expérience conseillés pour accéder à un métier, conditions d'exercice du métier...)
- identifier les compétences clé à développer pour exercer convenablement un métier (rubriques compétences avec les connaissances, savoir-faire et capacités), permettant d'aider à la mise en place de plans de formations)
- favoriser les effets de mobilité interne à une RN, au réseau des RN, au réseau des espaces naturels, en identifiant les proximités entre métiers (familles), les compétences à développer par la pratique et la formation pour évoluer vers des métiers proches en termes de caractéristiques dans l'environnement des espaces naturels, des collectivités, des institutions ou encore du monde associatif.
- identifier le contexte et le contenu d'un métier à la prise de poste (ou lors d'un bilan quelques mois après la prise de poste). En termes pratiques, un poste peut être constitué à partir d'une ou de plusieurs fiches métiers, en associant seulement les informations utiles.

Fiches métiers, fiches fonctions et fiches de poste : quelles différences ?

Une fiche métier décrit un métier et ses spécificités. Elle constitue un inventaire de l'emploi, des activités et des compétences liées à ces activités, de l'environnement de travail, des modalités d'accès en termes de formations, des opportunités de mobilité...

Une fiche fonction correspondant à une mission pérenne ou à durée limitée dans le temps généralement occupée en plus de l'exercice d'un métier, parfois par plusieurs personnes. Ce ne sont pas des postes.

Une fiche de poste est un descriptif de la fonction exercée par un agent dans une structure donnée, en prenant en compte son environnement de travail et l'encadrement éventuel. Le poste est décrit tel qu'il est tenu en fonction de la mission confiée.

Comment créer un document spécifique à partir des fiches métiers et fiches fonctions ?

Exemple 1 : Construire une fiche de poste à partir de plusieurs fiches métiers

Métier de « Garde » et métier d' « animateur » :

En additionnant les informations utiles dans chacune des 2 fiches métier issues de deux familles différentes de métiers (mission 1 « assurer la surveillance de la RN et la police de la nature », puis mission 2 « réaliser des animations »), on peut créer en fonction des nécessités de service un poste de « garde animateur » qui se traduira par une fiche de poste spécifique de « garde animateur ».

Dans le même ordre d'idée, on peut créer un poste de « garde technicien de gestion » ou de « garde chargé d'études »

Exemple 2 : Rédiger un profil de recrutement à partir de 2 fiches métiers et d'une 1 fiche fonction :

Garde animateur plongeur

En puisant dans la fiche fonction « Plongeur », on extrait les informations utiles en termes de missions, compétences, certifications nécessaires pour créer une annonce en vue de recruter un « garde animateur plongeur »

Exemple 3 : Créer une fiche de poste à partir d'une fiche métier et d'une fiche fonction

En puisant les informations nécessaires dans la fiche métier « Responsable des gardes » et dans la fiche fonction « Coordinateur de la police », on peut créer une fiche de poste ad 'hoc de « Responsable des gardes, coordinateur de police »

Exemple 4 : Organiser son activité à partir d'une fiche métier et 2 fiches fonctions :

Un chargé de mission scientifique en situation d'encadrer un chargé d'études et de prendre momentanément en charge les dossiers Natura 2000, pourra organiser son poste en fonction des informations situées dans 3 documents :

Fiche métier « CM scientifique », fiche fonction « Encadrement intermédiaire » , fiche fonction « Mission Natura 2000 »

Cartographie des métiers

Familles de métiers	Métiers repères des RNF	Fiches fonctions*	Fiches fonctions sécurité**
Animation, Communication	Agent d'accueil Animateur EEDD Chargé de communication Responsable d'animation EEDD Responsable Maison de RN	Acheteur	
Conservation, Surveillance Police	Agent technique Chargé d'études CM scientifique Conservateur Garde Responsable des gardes Technicien de gestion	Coordinateur police Encadrement intermédiaire Mission Natura 2000 Mission programmes européens	Conseiller prévention Contrôleur embarquements Contrôleur hyperbare
Direction, Administration, Soutien	Assistant administratif et financier Directeur Géomaticien Responsable administratif et financier	Plongeur	

* **Fiches fonctions** : fonctions correspondant à des missions pérennes ou à durée limitée dans le temps (coordinateur de police, mission programmes européens...), généralement occupées en plus de l'exercice d'un métier et parfois partagées entre différentes personnes. Ce ne sont pas des postes.

** **Fiches fonctions sécurité** : fonctions obligatoires en termes de réglementation de sécurité et de santé au travail, correspondant à des missions pérennes occupées en plus de l'exercice d'un métier. Ce ne sont pas des postes

Annexes

Méthodologie

Pilotage de la mission

Liste des contributeurs

Glossaire

Sigles utilisés

Tableau de correspondance entre métiers

Liste des fonctions sécurité

Méthodologie

La méthodologie retenue a consisté, en accord avec le comité de pilotage, à définir 3 panels (groupes de métiers) issus du référentiel précédent et de référentiels comparables plus récents, chaque panel faisant l'objet d'une méthode différente de travail.

L'étude a été réalisée entre les mois de mai et de décembre 2012, a été ponctuée de 3 réunions du comité de pilotage en présence du bureau d'études (22 juin, 16 octobre et 4 décembre 2012) ainsi que de nombreux points d'étape entre le bureau d'études et l'ATEN.

Panel de fiches métiers 1 :

Fiches métiers identifiées et actualisées dans le cadre de référentiels existants (Parcs Nationaux, Aires Marines Protégées, Grands Sites, LPO, répertoire ATEN) ou de répertoires généraux de métiers (CNFPT, ROME) et nécessitant une simple mise à jour rédactionnelle par le comité de pilotage, aidé le cas échéant d'un ou plusieurs titulaires de ces fonctions dans leur entourage professionnel immédiat (dans la réserve naturelle)

Liste des fiches concernées :

Directeur
RAF
Secrétaire
Secrétaire comptable
Conservateur
Chargé de mission scientifique
Agent d'accueil
Agent technique
Chargé de mission Natura 2000
Géomaticien

Méthode de travail :

Rédaction des fiches métiers par BDRHConseils et ATEN en version de travail sur la base des fiches métiers de référence les plus récentes dans d'autres répertoires
Envoi au comité de pilotage pour actualisation
Travaux de vérification par BDRHConseils et ATEN et de mise en page des fiches métiers
Rédaction et mise en page finale

Panel de fiches métiers 2 :

Fiches métiers identifiées en 2002, n'ayant pas fait l'objet d'actualisations récentes dans les référentiels métiers d'autres espaces naturels, nécessitant une actualisation des contenus ou des appellations.

Liste des fiches concernées :

Garde technicien
Garde animateur
Chargé d'études
Responsable Animation
Animateur
Chargé de communication

Méthode de travail :

Rédaction des fiches métiers par BDRHConseils et ATEN en version de travail sur la base de recherches métiers générales.
Détection, avec l'aide des membres du comité de pilotage, de titulaires de fonctions amenés à participer à un entretien collectif de 3 à 4 heures
Prise de RDV par BDRHConseils
Animation des ateliers par BDRHConseils et ATEN du 10 au 11 septembre 2012 à Valence TGV et Paris
Travaux de vérification et de mise en page des fiches métiers par BDRHConseils et ATEN
Actualisation par les membres du comité de pilotage
Rédaction et mise en page finale

Panel de fiches métiers 3 :

Métiers émergents ou pressentis comme nouveaux, pour lesquels une investigation est à réaliser.
Fiches pouvant faire l'objet de la création d'une nouvelle fiche métier, d'une agrégation à une autre fiche métier, ou d'une description sous la forme d'une fiche fonction ou encore d'une non utilisation des données.
Entretiens individuels auprès de 3 titulaires de la fonction dans 3 RN différentes lorsque le cas se présente

Méthode de travail :

Communication par le comité de pilotage d'une liste de titulaires de fonction à interroger sous forme d'un entretien individuel (agents participants à l'actualisation devant avoir au moins 1 année d'expérience du métier)
Prise de RDV par BDRHConseils et entretiens entre septembre et novembre 2012
Travaux de vérification et de mise en page des fiches métiers
Rédaction et mise en page finale

Liste des fiches métiers ou des fiches fonctions concernées :

Responsable de Maison de RN/Musée

Technicien de gestion

Coordination de garderie

Chef de garderie

Chef de secteur

CM Programmes Européens

CM Natura 2000

Géomaticien

Responsable de pôle

Acheteur

Mécanicien

Régisseur

Panel d'intitulés métiers 4 :

Métiers orphelins ne nécessitant plus de fiche métier (métiers qui n'avaient pas été retenus dans le cadre du référentiel précédent)

Liste des fiches concernées :

Secrétaire de direction

Agent d'entretien

Animateur adjoint

Les travaux ont conduit à réaliser **16 fiches métiers et 9 fiches fonctions**, classées en 3 familles de métiers, présentées en autant de dossiers numériques et 2 dossiers de fiches de fonctions :

- famille de métiers Animation Communication
- famille de métiers Conservation, Surveillance, Police
- famille de métiers Direction, Administration, Soutien
- dossier fiches fonctions
- dossier fiches fonctions sécurité

Un tableau de correspondances entre les appellations métiers du référentiel de 2002 et celles du référentiel de 2012 permet à chaque agent de situer le métier par rapport au référentiel précédent.

Pilotage de la mission

Pilotage général de la mission :

André Lechiguero (Atelier Technique des Espaces Naturels)

Jean Marc Thirion (Réserves Naturelles de France)

Composition du comité de pilotage :

Jérôme Armand (RN Ramières du Val de Drôme)

Suzel Barthelot (RN Gorges de l'Ardèche)

Nicolas Pointecouteau (RN Val de Loire)

Frédéric Ravenot (RN Ravin de Valbois)

Francis Meunier (CEN de Picardie)

Frédéric Corre (RN Baie de l'Aiguillon)

Daniel Gerfaud Valentin (Asters RN 74)

Jean Philippe Grillet (Directeur RNF)

Réalisation de la mission :

Guy Castagné (BDRHConseils)

Liste des contributeurs

Les travaux ont porté sur un panel non exhaustif mais représentatif des métiers des RN.
Selon le cas, d'autres agents des RN ont pu contribuer aux travaux, en complément de la liste ci-après :

Charles Bascle (Gorges de l'Ardèche)
Jessica Bruggeman (Isle du Drac)
Guy Caullireau (Hauts Plateaux du Vercors)
Jean Cogne (Hauts Plateaux du Vercors)
Stéphane Contie (CEN Nord Pas de Calais)
Frédéric Corre (Baie de l'Aiguillon)
Rémy Dolques (Asters RN 74)
Isabelle Epaillard (Asters RN 74)
Cyril Fleury (St Quentin en Yvelines)
Daniel Gerfaud Valentin (Asters RN 74)
Julien Godon (St Quentin en Yvelines)
Françoise Gonnet Tabardel (Gorges de l'Ardèche)
Sophie Guillaume (RN des 7 îles)
France Hany (Agence des Espaces Verts région Ile de France)
Fanny Lefort (Combe Lavaux)
Ludovic Lemaire (Larris et Tourbières de St Pierre es champs)
Murielle Lencroz (Tourbières des Duges)
François Lescuyer (Camargue)
Ludovic Lestrat (CEN Centre)
Adrien Messean (Landes de Versigny)
Richard Monnehay (CEN Picardie)
Françoise Mosse (Marais du Vigueirat)
Catherine Neyer (Val de Loire)
Olivier Peyronel (Gorges de l'Ardèche)
Bénédicte Raoux (Gorges de l'Ardèche)
Julien Schwartz (La Bassée)
Alexandre Touzé (RNF)
Jacques Trotignon (Chérine)

Glossaire

Rubriques de la fiche métier

Rubriques de la fiche métier	Explication	Remarques
Référentiel des métiers RNF	Organisme auquel est rattaché le référentiel	Une fiche métier peut concerner plusieurs organismes
Famille	Nomenclature propre au référentiel des métiers RNF présentant une cartographie précise des groupes de métiers, dénommés « familles »	Permet de situer le métier parmi les différentes familles du référentiel
Date d'émission	La fiche métier est datée du jour de la dernière actualisation	Facilite l'information en ce qui concerne la date de présentation ou de validation de la fiche (peut évoluer)
Intitulé du métier	Permet de nommer le métier	Permet de partager un même intitulé pour l'ensemble des RN et d'en faciliter la communication en interne et en externe
Finalités du métier	Explication du rôle du métier dans ses principales caractéristiques	Apporte le premier niveau d'information sur l'intérêt et le rôle du métier
Missions et activités principales	Précise les missions selon un ordre hiérarchique et développe chaque mission par une liste d'activités principales sur la base de verbes d'action	Permet de préciser ou actualiser un appel à candidature, une fiche de poste 2 ^{ème} niveau d'information sur le contenu du métier
Activités ponctuelles ou spécifiques	Précise quelques activités réalisées plus ponctuellement ou dans certains cas seulement sur la base de verbes d'action	Complète l'information précédente
Compétences requises (compétences associées au métier)	Liste des compétences principales en termes cognitif (connaissances), de pratiques (savoir-faire/expérience) et de comportements (capacités) attendues à la prise de poste ou en cours d'exercice du métier pour exercer convenablement le métier	Apporte le 3 ^{ème} niveau d'information sur les compétences clés liées au métier, ce qui permet de : • préciser ou actualiser les appels à candidature / fiches de poste • définir un plan de formation • actualiser les modules de formation continue • identifier les besoins prioritaires en formation en analysant les résultats d'un agent en fonction d'un objectif défini préalablement (fixation d'objectifs et mesure des écarts)
Évolutions liées	Indique quelques facteurs d'évolution actuellement en cours concernant le	Permet d'anticiper les évolutions à venir en termes de formation continue et de

au métier	métier au plan technique, réglementaire, au plan des compétences activées ou du contexte général du métier	prévoir le cas échéant des profils plus pointus de recrutement (gestion prévisionnelle et gestion préventive des emplois et des compétences)
Conditions et moyens d'exercice	Précise les principales conditions dans lesquelles s'exerce le métier : amplitudes horaires, type et fréquence de déplacements, matériels utilisés devant être maîtrisés, condition physique demandée, spécificités techniques ou certifications nécessaires liées au métier	Permet de communiquer sur le métier (candidature) et de faciliter la sélection de candidats (recrutements)
Risques professionnels	Fait état des principes risques professionnels liés à l'exercice du métier	Permet de gérer la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la prévention obligatoire des risques professionnels.
Conditions d'accès au métier	Précise les cursus et diplômes demandés pour accéder au métier Précise les formations, parcours et expériences utiles à la prise de poste ou à l'exercice optimal du métier en complément ou substitution à un diplôme	Permet de communiquer sur le métier (candidature) Peut permettre d'actualiser ou de compléter les formations continues de l'agent en poste
Liens fonctionnels et relationnels	Rappelle le lien hiérarchique Précise la liste des principaux interlocuteurs internes et externes avec lesquels l'agent est amené à collaborer régulièrement ou ponctuellement (liens et réseaux professionnels et institutionnels)	Complète les informations en ce qui concerne l'étendue ou la variété des interlocuteurs – ce qui peut avoir une incidence en termes de compétences, de façon de travailler, de formation au contexte professionnel
Métiers connexes et mobilité	Apporte des informations sur les métiers proches dans les espaces naturels, en collectivité territoriale (CNFPT), en général toutes filières (Code ROME) et selon la nomenclature des filières et familles de métier du répertoire des métiers de l'Atelier Techniques des Espaces Naturels (ATEN) Mobilité métier : Précise les métiers vers lesquels évoluer à partir de la fiche métier concernée	Permet de communiquer sur le métier (candidature) Permet d'identifier les métiers similaires (mobilité externe) Facilite les futures intégrations de fiches métiers au répertoire ATEN Donne un aperçu des évolutions de métiers (passerelles métiers) au plan interne ou externe, le cas échéant, pour une personne ayant réussi dans ses fonctions et souhaitant évoluer

Rubriques de la fiche fonction :

Finalités de la fonction :

Explication de l'intérêt de la fonction dans ses principales caractéristiques

Conditions d'exercice de la fonction :

Précise les principales conditions dans lesquelles s'exerce la fonction

Missions et activités spécifiques :

Précise les missions spécifiques à la fonction selon un ordre hiérarchique et développe chaque mission par une liste d'activités principales sur la base de verbes d'action

Compétences associées :

Compétences en lien avec la fonction attendues à la prise de fonction ou en cours d'exercice de la fonction afin de l'exercer convenablement

Liens avec autres documents métiers :

Précise les informations complémentaires pouvant être recherchées à partir d'une fiche fonction dans le référentiel des métiers des RNF ou le cas échéant dans d'autres référentiels.

Sigles utilisés

Pour des raisons de simplification et de facilitation de la lecture, des sigles et des abréviations ont été utilisés dans le référentiel.

L'abréviation « RN » est utilisée pour Réserves Naturelles.

La notion de « RN » peut également entendre le territoire géographique de la réserve.

Pour rappel, les niveaux de formation indiqués dans la rubrique « conditions d'accès au métier » sont les suivants :

I: Doctorat

II: Master / Master 2

III : Bac + 2 / Licence

IV : Bac / Bac professionnel

V : CAP BEP

VI : Brevet, sans diplôme

Les abréviations et les sigles les plus couramment utilisés sont présentés dans les pages ci-après sous la forme d'une liste alphabétique.

	Sigle, abréviation	Signification
A	ACFI ACMO APPB ARENA Arva ATEN	Agent Chargé de la Fonction d'Inspection Agent Chargé de la Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Est devenu le Conseiller Prévention Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope Base de données de RNF (Activités des REserves Naturelles) Une des marques principales de matériel de sécurité en montagne Atelier Technique des Espaces Naturels
B	BAFA BEP BPJEPS BTS	Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur Brevet d'Etudes Professionnelles Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et du Sport Brevet de Technicien Supérieur
C	CAO CAP CAF CCP CEN CESU CHS CM CNIL CPIE CRAM CRT CSRPN CTP	Conception assistée par ordinateur Certificat d'Aptitude Professionnelle Caisse d'Allocations Familiales Certificat de Compétences Professionnelles Conservatoire d'Espaces Naturels Chèque Emploi Service Universel Comité Hygiène et Sécurité Chargé de mission Commission Nationale Informatique et Libertés Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Caisse Régionale d'Assurance Maladie Comité Régional de Tourisme Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Comité Technique Paritaire
D	DADS-U DAO DDASS DDCSPP DDT DDTM DDJS DRJSCS Docob DREAL DU DUT	Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées Dessin assisté par ordinateur Direction Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection de la Population Direction Départementale des Territoires Direction Départementale des Territoires et de la Mer Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Document d'Objectif Natura 2000 (diagnostics et orientations) Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement Document Unique (d'évaluation des risques professionnels) Diplôme Universitaire de Technologie
E	EEDD ENSIETA/ ENSTA EPCI ERP	Education à l'environnement et au développement durable Ecole d'ingénieur de référence en sciences et technologies de la mer Etablissement Public de Coopération Intercommunale Etablissement Recevant du Public (réglementation liée à)
F	FEDER FFESSM FNE FSD	Fonds Européen de Développement Régional (programme européen) Fédération Française des Etudes et des Sports Sous-Marins France Nature Environnement Formulaire Standard des Données (procédure Natura 2000)
G	GPN GPS GIZC	Gestion et Protection de la nature (diplôme Bac+2) Global Positioning System (Système de localisation mondial) Gestion Intégrée des Zones Côtières (Natura 2000)
I	Interreg	Fonds Européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes en matière de développement urbain, rural, côtier, économique et de gestion de l'environnement
L	Leader, Leader + Life	Programme Européen de financement du développement rural Programme Financier Européen pour l'environnement
M	MAET MAPInfo MISEN	Mesures Agro Environnementales Territorialisées Logiciel cartographique SIG Mission Interservices de l'Eau et de la Nature
N	Natura 2000	Sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats
O	ONEMA ONCFS ONF	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage Office National des Forêts
P	PAO PGHM	Publication Assistée par Ordinateur Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne

	PSC1 PV	Prévention et secours civique de niveau 1 (brevet de 1 ^{er} secours) Procès-verbal
R	RH RN RNF	Ressources Humaines Réserve Naturelle (régionale, nationale ou de Corse) Réserves Naturelles de France
S	SAGE SCAP Serena SIG SQL SRCE SST SUDOCO	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Stratégie Nationale de Création d'Aires Protégées Système de gestion et échanges de données (réseaux d'espaces naturels) Système d'Information Géographique Langage de requêtes structuré servant à effectuer des opérations de bases de données relationnelles (Structured Query Language) Schéma Régional de Cohérence Ecologique Sauveteur secouriste du travail (brevet de 1 ^{er} secours) Base de données informatique de suivi des Docob Natura 2000
T	TIC TMS	Technologies de l'Information et de la Communication Troubles Musculo Squelettiques
V	VAE VNF	Validation des Acquis de l'Expérience Voies Navigables de France

Tableau de correspondances entre métiers

Appellations des référentiels métiers de 2002	Appellations du nouveau référentiel 2012	dont fiches fonctions
	Acheteur	x
Agent d'accueil	Agent d'accueil	
Agent technique	Agent technique	
Animateur	Animateur EEDD	
Garde animateur	Animateur EEDD ou garde	
Secrétaire	Assistant administratif et financier	
Secrétaire comptable	Assistant administratif et financier	
Chargé de communication	Chargé de communication	
Chargé d'études	Chargé d'études	
Chargé de mission scientifique	Chargé de mission scientifique	
	Conseiller prévention	x
Conservateur	Conservateur	
	Contrôleur embarquements	x
	Contrôleur hyberbare	x
	Coordinateur police	x
Directeur	Directeur	
	Encadrement intermédiaire	x
Garde technicien	Garde ou technicien de gestion	
Garde animateur	Garde ou animateur EEDD	
	Géomaticien	
	Natura 2000 (mission)	x
	Plongeur	x
	Programmes européens (mission)	x
Responsable administratif et financier	Responsable administratif et financier	
Responsable de l'animation	Responsable d'animation EEDD	
	Responsable des gardes	
	Responsable Maison de RN	
Garde technicien	Technicien de gestion ou garde	

Liste des fonctions sécurité (mer, montagne, outre mer...)

Contrôleur embarquements
Contrôleur hyperbare
Conseiller Prévention

NB : Cette liste a vocation à être complétée.



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

Référentiel métiers RNF :

Famille : Animation, Communication

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

AGENT D'ACCUEIL

FINALITES DU METIER :

L'agent d'accueil a pour mission d'accueillir et d'orienter les publics et de les informer sur les missions, le patrimoine, la réglementation et les activités de la RN.

Sa fonction transversale l'amène de l'accueil physique ou téléphonique à la vente de produits boutique ou touristiques.

Etant la première personne rencontrée par le public, il constitue ainsi l'image de marque de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Accueillir le public sur place ou par téléphone :

Orienté le public vers les services ou organismes compétents

Constitue, actualise et diffuse de l'information et de la documentation

Réactualise l'affichage d'informations

Réaliser des tâches administratives courantes :

Gère l'arrivée et le départ des courriers et des courriels

Saisie des documents

Contribuer à la fonction documentaire de la RN :

Collecte des informations pour la mise à jour du site internet et des brochures de la RN

Diffuse les informations et les brochures touristiques de la RN auprès des collectivités, offices de tourisme, associations et sites touristiques ou culturels sur le territoire de la RN

Peut participer à l'organisation et à l'animation d'événements de la RN

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Contribuer le cas échéant au fonctionnement de la boutique :

Conseille et oriente le public

Réalise des ventes (encaissement, emballage)

Contribue à la gestion du stock
Contribue à l'agencement de l'espace de vente

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Fonctionnement et réglementation de la RN
Environnement, vie locale et régionale
Patrimoine naturel, naturaliste et culturel du territoire
Offre touristique locale
Procédures d'accueil
Techniques de vente
Règles d'hygiène et de sécurité
Comptabilité
Langues étrangères

Savoir-faire :

Evaluer une demande
Techniques d'accueil
Tenue de standard
Gestion de stocks
Bureautique, TIC

Capacités :

Sens relationnel, sens du contact
Écoute, empathie
Ponctualité
Pédagogie
Maîtrise de soi
Prendre la parole en public
Travail sous pression (accueil visiteurs et standard téléphonique)
Rigueur et honnêteté (tenue de caisse)
Organisation
Aptitudes au travail en réseau et en équipe

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Métier sensible aux évolutions des demandes du public et des personnes fréquentant les espaces d'accueil et le territoire de la RN. Métier sensible aux évolutions de l'organisation interne de la RN et aux fluctuations de la fréquentation touristique sur le territoire.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Ce métier est sédentaire et réclame une grande polyvalence et disponibilité. Il s'exerce essentiellement devant un écran. Lorsque la RN dispose d'une boutique ou d'un espace accueil du public, d'un espace muséographique ou de visite, l'agent d'accueil peut exercer directement au contact du public.

L'activité subit une forte saisonnalité, liée au flux touristiques et scolaires, de ce fait les plages horaires sont soumises à une variation dans l'année, la période estivale étant souvent la plus chargée. Le métier peut s'exercer de façon temporaire en haute saison en renfort d'activité.

Le travail le week-end ne constitue pas une exception, la participation à des événements peut impliquer de travailler en soirée. Des déplacements sont prévisibles sur le territoire de la RN.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Troubles Musculo squelettiques (TMS), station debout prolongée, port de charge (boutique)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Métier accessible à partir du niveau ou titre professionnel de niveau V et/ou Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) dans le domaine du secrétariat administratif, de l'accueil touristique.

Parcours professionnel : il est possible d'obtenir, par une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), le titre professionnel d'agent d'accueil et d'information.

Des expériences dans la médiation touristique et l'accueil du public constituent des plus.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier ou à défaut du Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : responsable animation, animateur, gardes, chargé de communication, tous agents de la RN

En externe :

Touristes et visiteurs, institutions touristiques, offices de tourisme et prestataires de services sur le périmètre de la RN, tous usagers de la RN, fournisseurs de la boutique.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Agent d'accueil dans un espace naturel

Secrétaire ou assistant administratif dans un établissement public

Responsable de boutique ou de maison de site/musées (Grands Sites)

Code ROME :

M1601 : Accueil et renseignement

G1101 Agent d'accueil touristique

Code RIME : FPEUSA02 : Chargé de l'accueil

CNFPT : 06/A/02 : Chargé d'accueil

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Accueil

Mobilité métiers :

En interne : Animateur

En externe : Responsable de site, Responsable accueil, Responsable des publics dans un organisme ou sur un site culturel, naturel ou touristique

Référentiel des métiers des RNF :
Famille : Animation, Communication

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

ANIMATEUR EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

FINALITES DU METIER :

L'animateur éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ou animateur nature contribue de façon essentielle à la mise en œuvre d'un projet d'éducation des publics visant à la découverte des richesses patrimoniales de la RN, de sa gestion et de sa réglementation, par la formation et la sensibilisation.

Etant en contact permanent avec le public, il constitue l'interlocuteur privilégié de celui-ci.

En s'appuyant sur le plan de gestion de la RN, il élabore et met en œuvre des projets d'animation, principalement sur le terrain.

L'animateur est avant tout un médiateur dont la mission de sensibilisation permet de limiter la détérioration des milieux naturels et les conflits d'usage, de renforcer le lien social, de développer l'ancrage de la RN sur son territoire en impliquant tous les acteurs et toutes les populations.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Organiser la politique d'animation de la RN :

Conçoit et met en œuvre un programme et des projets saisonniers, annuels ou pluriannuels d'animation de la RN après détection des besoins auprès des acteurs locaux

Conçoit et réalise des supports d'information et des outils pédagogiques (plaquettes, BD, mallettes, panneaux, expositions...) adaptés aux différents publics

Assure l'ingénierie technique et financière de projets structurants (analyse du besoin, cahier des charges, recherche de financements, suivi et réception du marché)

Assure le suivi et l'évaluation des dossiers d'animation

Réaliser des animations :

Assure l'accueil du public et sa sensibilisation à la réglementation.

Prépare et intervient dans les projets pédagogiques scolaires et extra scolaires

Prépare et réalise à destination du grand public des animations thématiques de terrain, sur les enjeux et les actions de la RN

Contribuer à la communication de la RN :

Conçoit, réalise ou alimente (ou participe à) des outils d'information promotionnels sur la RN et ses activités (plaquettes, affiches, site web, mailing, blog)
Assure la logistique (distribution, réservation, encadrement des groupes ...)

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut concevoir des interventions (définition des thématiques et des cycles d'animation)
Assure la vente de produits, le suivi des recettes, la gestion des stocks (maison de RN)
Réalise des animations en milieu scolaire
Anime des visites guidées d'expositions ou de sentiers de découverte
Encadre le cas échéant des animateurs stagiaires
Peut contribuer à la réalisation des inventaires et des suivis naturalistes
Participe à des missions de surveillance du site, relaie les informations constatées à la personne référente assermentée (garde, conservateur)
Peut être amené à réaliser des travaux d'entretien ou d'aménagement des sites (chalets, sentiers, etc....)

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Techniques d'animation de groupes
Méthodes pédagogiques actives
Comportement de l'enfant
Règles de sécurité pour l'accompagnement du public.
Public fréquentant les espaces naturels
Enjeux du développement durable
Plan de gestion de la RN
Connaissances écologiques généralistes
Connaissances naturalistes (espèces)
Techniques d'interprétation de la nature
Outils et logiciels bureautiques et Internet.
Connaissances de base d'une langue étrangère ou régionale

Savoir-faire :

Conception, conduite et évaluation d'animation
Organiser un programme annuel d'activités
Créer et entretenir des partenariats locaux
Capacité à vulgariser des données scientifiques
Adaptation du discours à différents publics
Gestion de conflit, modération
Utilisation de PAO, CAO
Techniques de communication
Organisation de réunion

Capacités :

Sens relationnel
Ecoute, réactivité
Expression écrite orale

Prise de parole en public
Adaptabilité
Travail en équipe
Sens de l'observation et de la précision
Habilité manuelle, dextérité

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier concerne de plus en plus tous les publics, et est impacté par le développement du partenariat et du travail en réseau, les évolutions des techniques pédagogiques (plus de participatif, intégration des méthodes actives...) et le resserrement des réglementations sur l'encadrement d'enfants (transport, évolution en milieu naturel, sécurité ...)
Evolution vers plus d'administratif (plans de financement, évaluations)

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

L'animateur agit en grande partie en milieu naturel et en milieu scolaire ou extra scolaire, et exerce potentiellement dans des sites isolés. Il exerce selon des amplitudes horaires différentes selon les périodes en fonction de la fréquentation des publics et des pics d'activités saisonniers. Ses activités dépendent également de l'évolution de la demande des différents publics.

Il est plus ou moins autonome pour organiser son programme d'action et les outils correspondants selon que la RN dispose ou non d'un responsable d'animation.

Le port de l'uniforme est obligatoire pour tout contact avec le public

Il peut être amené à véhiculer des groupes sur site, auquel cas le permis B est obligatoire, mais le D peut être requis.

Occasionnellement, il est effectué du travail nocturne en extérieur (suivi, animations, camps)

RISQUES PROFESSIONNELS :

Evolution en milieux parfois difficile, contact avec des maladies et parasites (Lyme, échinococcose alvéolaire, maladies infantiles ...), manipulation d'outils de gestion du milieu, risque d'insolation.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Le métier d'animateur est accessible à partir d'un diplôme de niveau IV (bac), comme un BPJEPS ou un diplôme de niveau III (BTS gestion et protection de la nature), voire une licence professionnelle ou un titre d'éco interprète.

L'activité s'exerçant auprès du public et notamment d'enfants, une formation aux soins de premiers secours (PSC1), ainsi que le Brevet d'accès aux fonctions d'animation (BAFA), sont nécessaires.

Parcours /formation conseillée :

Expérience en association naturaliste, dans un organisme sportif de nature, diplôme d'éducateur sportif, initiateur ou moniteur de d'activités sportives (plongée, maître-nageur, etc..) permettant l'accompagnement ou la surveillance de groupes en espace naturel terrestre ou aquatique.

Une spécialité sur une ou plusieurs matières de l'écologie constitue une plus-value.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Responsable d'animation, à défaut Conservateur, à défaut Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : chargé de mission scientifique, agents d'accueil, agents techniques, responsable administratif et financier, gardes

En externe :

Grand public, communes, écoles et enseignants, associations, entreprises, institutions, animateurs des réseaux (RNF, ONF, CPIE, école et nature, graine, collectifs régionaux de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ATEN, parcs naturels régionaux...), éducation nationale, inspection académique, rectorat, directions départementale et régionale Jeunesse et Sports et cohésion sociale (DDJS, DDCSPP, DRJSCS), offices de tourisme, maisons de la nature et environnement, CAF...

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Animateur dans les Parcs Nationaux ou les Parcs Naturels Régionaux ou tous espaces naturels

Animateur nature ou pédagogique pour une collectivité territoriale ou une association de protection de la nature, d'information ou d'initiative pour l'environnement.

Médiateur du patrimoine.

Code ROME : G1202 : Animation d'activités culturelles et ludiques

Code RIME : non défini

CNFPT :

03/B/09 : Conseiller environnement, Animateur patrimoine naturel

04/D/32 Médiateur Culturel

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Animation et pédagogie environnementale

Mobilité métier :

En interne : responsable d'animation

En externe : responsable d'animation nature ou responsable pédagogique en collectivité, organisme ou association



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Animation, Communication

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

CHARGE DE COMMUNICATION

FINALITES DU METIER :

Le chargé de communication contribue à mettre en valeur le patrimoine et la gestion de la RN. Il crée et organise des outils et des supports de communication et anime des actions de communication pour sensibiliser les médias, les partenaires et les publics aux actions et aux activités de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Conduire des projets de communication :

Définit et propose la mise en œuvre de la stratégie, du programme et du plan de communication de la RN.

Développe des actions de communication en coopération avec des partenaires, des institutions et des professionnels régionaux de l'environnement et du tourisme

Propose, crée et développe des supports de communication en termes de contenus rédactionnels et iconographiques

Coordonne les projets et les actions de communication

Coordonne les projets d'animation et les animations en lien avec un animateur. (en l'absence d'un responsable d'animation)

Définit les besoins budgétaires des projets de communication

Evalue l'impact, le suivi et le bilan des actions menées.

Mettre en œuvre et développer des outils et des supports de communication :

Prépare de façon concertée les thématiques à aborder dans les supports de communication (réunions de direction, d'équipe)

Répond à des demandes internes de création de supports
Assure des recherches bibliographiques pour concevoir les contenus
Rédige les textes en totalité ou pour partie ou assure la réécriture de textes
Assure les recherches iconographiques et gère les droits afférents à leur diffusion (droits d'auteur), fait réaliser des prestations d'illustration
Contribue à la rédaction des cahiers des charges des travaux confiés à l'extérieur
Assure ou délègue la conception graphique des supports (dépliants, brochures, panneaux d'information, tables de lecture, lettres d'information, rapports d'activité...)
Assure le suivi de la chaîne graphique
Assure le suivi des stocks et la diffusion des supports en interne ou en externe
Assure un suivi qualité des supports de communication sur le périmètre de la RN (panneaux sentiers, supports des équipements, etc...)

Développe la présence de la RN sur le web
Développe, met à jour et assure le suivi des outils web (site web, blog, réseaux sociaux)
Actualise les pages web concernées.
Assure les relations avec les prestataires extérieurs (hébergeur internet, agence de création web...)
Développe le cas échéant des outils multimédias (bornes interactives, DVD, applications mobiles et de géolocalisation)

Propose, initie ou améliore si besoin le plan d'interprétation des sites de la RN.

Organise des opérations événementielles ou assure un appui technique à leur réalisation (manifestations, expositions, salons, permanences d'accueil...)
Organise et met en place des matériels de présentation audiovisuels et en assure le suivi de maintenance en cas de besoin

Mettre en œuvre et développer les relations avec la presse :

Gère les demandes émanant de la presse
Améliore ou crée des supports de communication presse (communiqués, dossiers)
Diffuse des informations et crée des événements presse (conférences)
Accueille et accompagne des journalistes en reportage
Actualise ou développe un fichier presse.

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Fait réaliser et éditer des ouvrages spécifiques à la RN
Peut être amené à assurer la promotion des publications de la RN
S'assure de la conformité en matière d'utilisation interne de la charte graphique (syndicat mixte, RNF)
Se charge de sélectionner des produits à vendre, approvisionne les détaillants et le cas échéant les points de vente de la RN, assure un bilan des ventes annuelles
Assure le cas échéant la régie des ventes.
Participe à des réunions de vie de réseau RNF (commissions)
Peut être amené à définir une stratégie de communication interne (en lien avec la Direction)
Anime le cas échéant un service communication (équipe, moyens)
Peut être amené à rechercher des financements
Assure une veille dans son domaine d'activité
Peut réaliser ponctuellement des événements, échanges ou formations en lien avec les professionnels du tourisme et les collectivités (journées techniques, bourses d'échanges,

signalétique des sentiers de randonnées), des interventions dans le cadre de réunions ou de séminaires extérieurs.

Peut gérer la revue de presse (veille et collecte)

Peut gérer la photothèque et la documentation de la RN

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Stratégie, missions, fonctionnement, publics de la RN

Filière des médias

Acteurs touristiques et institutionnels du territoire

Techniques de communication graphique (charte graphique, matériaux, éditions)

Techniques photographiques

TIC, bases de données, logiciels (traitement image, photothèque)

Droit à l'image, code de la propriété intellectuelle

Réglementation de l'organisation d'évènements

Code des marchés publics

Notions techniques web (hébergement internet...)

Bureautique

Savoir-faire :

Communication interpersonnelle (expression écrite / orale)

Capacités rédactionnelles

Techniques éditoriales (chemin de fer, synopsis, mise en page)

Gestion des relations presse

Techniques spécifiques (PAO, ergonomie webdesign / multimédias, traitement d'image)

Classement et indexation de données (photothèque)

Lecture et analyse d'images

Gestion de contenu des réseaux sociaux (community management)

Rédaction de cahier des charges et de conventions, recherche de financements

Conduite de projets

Organisation d'évènements

Bureautique, TIC

Capacités :

Aptitude au travail en équipe et en réseau

Sens de l'organisation, rigueur, gestion des priorités

Ecoute

Disponibilité

Réactivité

Capacité de synthèse

Créativité

Curiosité, ouverture d'esprit

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier évolue fortement avec les avancées technologiques (techniques numériques, audiovisuelles et multimédias, cartographie dynamique, webdesign, réseaux sociaux). L'évolution de la demande sociale des publics en matière d'environnement, l'évolution de la fréquentation, des pratiques et des comportements des publics en espace naturel impactent la nature des actions de communication réalisées. Les publics visés sont de plus en plus variés (pratiquants de sports de nature, publics à mobilité réduite, publics non francophones...).

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier de chargé de communication nécessite une bonne disponibilité du fait de déplacements ou de réunions fréquentes (manifestations extérieures, réunions de travail, réunions de terrain, reportages, accompagnements presse, études terrain).

Permis B obligatoire

Les interventions peuvent s'effectuer ponctuellement en soirée ou le weekend et en particulier en période estivale.

L'activité peut être impactée par les délais de bouclage.

Du fait de l'utilisation de divers matériels et logiciels, le chargé de communication utilise un poste informatique avec une bonne capacité de mémoire.

Il peut porter une tenue spécifique lors d'événements extérieurs.

Exercé avec une large autonomie, le métier est étroitement lié à la stratégie de la RN et s'effectue en coordination avec la Direction (stratégie, dossiers sensibles...).

Le chargé de communication peut évoluer en fonction de l'organisation de la RN et de l'importance du travail à coordonner, vers une fonction de responsable de communication (avec encadrement) - *Voir la fiche fonction « encadrement intermédiaire »*.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques, fatigue oculaire (travail sur écran).

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II de type Master communication, ou un diplôme de niveau III avec expérience

Parcours/formation conseillé : en communication, audiovisuel, sciences de l'éducation, multimédias, gestion et ingénierie documentaire, management des TIC, tourisme...

Expérience en conduite de projets, relations publiques, relations presse

L'implication dans le domaine associatif, le patrimoine naturel ou culturel constituent des plus.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Directeur (Conservateur en l'absence d'un Directeur)

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : Direction, ensemble des agents de la RN, responsable d'animation

En externe :

Partenaires : direction et chargés de mission, chargés de communication, attachés de presse des institutions et collectivités du territoire, partenaires publics/privés, associations, fondations, socioprofessionnels du territoire, usagers et résidents du territoire

Prestataires : infographistes, imprimeurs, photographes, illustrateurs, éditeurs et groupes de presse, hébergeurs internet, agences web, agences de communication, associations naturalistes.

Journalistes

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Chargé de communication dans tout espace naturel, association ou entreprise privée

Code ROME

E1103 Chargé de communication

E1106 Journalisme, information médias et multimédias

Code RIME

FPECOM02 Chargé de communication

FPECOM03 Chargé de la presse

FPECOM04 Chargé de la communication événementielle

CNFPT

02/A/07 Chargé de communication

03/A/07 Chargé de publication

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information, éducation à l'environnement

Famille : Communication

Mobilité métier :

En interne : responsable de communication (poste avec encadrement)

En externe : responsable de service communication dans un organisme, une collectivité, un espace naturel ou une entreprise

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Animation, Communication

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

RESPONSABLE D'ANIMATION EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

FINALITES DU METIER :

Le responsable d'animation EEDD définit et coordonne l'ensemble des actions de sensibilisation et d'éducation du public aux richesses du patrimoine de la RN, de sa gestion et de sa réglementation..

Il est chargé de concevoir des projets et d'encadrer un ou plusieurs animateurs (salariés, stagiaires ou bénévoles) et est garant de l'éthique environnementale et éducative de la structure, dans le respect de son plan de gestion.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Pilote les animations de la RN au plan stratégique et technique :

Définit et élabore la politique d'EEDD, en veillant à la qualité et à la cohérence globale du projet (projet éducatif et plan d'interprétation)

Recherche et mobilise les moyens techniques et financiers nécessaires à la mission et contribue au montage des dossiers de demandes de subventions pour les projets d'animation

Elabore (ou contribue à l'élaboration) du budget du service, en assure le suivi

Programme, supervise et évalue les contenus d'animation

Assure un appui méthodologique pour la création des outils ou des supports pédagogiques, en s'appuyant notamment sur des programmes émergents de recherche concernant la RN

Définit et coordonne les orientations des animations

Evalue les actions mises en œuvre

Développe et suit les partenariats avec les acteurs locaux (associatifs et entreprises) pour implanter la RN dans le territoire et dans les réseaux d'EEDD
Contribue à la valorisation de l'image de la RN sur son territoire

Anime une équipe d'animateurs :

Gère et encadre un ou plusieurs animateurs en assurant le recrutement, la formation, le suivi et l'évaluation de leur action, ainsi que la mutualisation de leurs pratiques.

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut être amené à concevoir la politique et les outils de communication de la RN (en l'absence d'un chargé de communication)

Assure les relations externes de la RN (élus, associations, établissements publics, écoles...) afin de prospecter leurs besoins en animation

Peut réaliser des animations

Peut participer à des inventaires et des suivis naturalistes

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Organisation et fonctionnement de la RN

Diversité des publics fréquentant le site

Organisation du travail, programmation d'actions

Gestion et conduite de projet

Gestion administrative et financière

Techniques et outils d'animation

Connaissances naturalistes (écologie, écosystèmes de la RN)

Enjeux et logique des acteurs de la protection de la nature

Milieus éducatifs (courants, enjeux et logique des acteurs de l'EEDD)

Règles et consignes de sécurité et d'encadrement du public

Encadrement d'équipe (management, gestion du bénévolat)

Psychologie et sociologie

Politiques publiques territoriales

Marchés publics

Outils et logiciels bureautiques et Internet.

Savoir-faire :

Organiser un programme annuel d'activités

Créer et entretenir des partenariats locaux

Elaboration de cahier des charges et de conventions

Travail en réseau

Vulgarisation des données

Prise de parole en public
Gestion de conflit
Techniques de communication, PAO, mise en page
Bureautique, TIC

Capacités :

Sens relationnel fort
Sens pédagogique
Réactivité, disponibilité
Délégation
Rédactionnelles
Travail en équipe
Autonomie
Initiative, sens de l'improvisation
Adaptabilité
Rigueur
Empathie

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est impacté par le manque de moyens disponibles qui accroît la polyvalence du métier (notamment sur les petites RN), et le développement des programmes de sciences participatives et le développement de projets de vulgarisation afférents (tendance à la démocratisation des données scientifiques issues des programmes de recherche fondamentales).

L'évolution de la demande sociale du public en recherche d'accès direct à la nature (photographie naturaliste, pratiques sportives en tout genre, consumérisme) conduit à plus de prévention et de rééducation à la nature. Les aléas climatiques et les enjeux de préservation de la biodiversité imposent de nouveaux types de messages à transmettre à des publics « consommateurs » de nature pas toujours réceptifs.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le responsable d'animation agit en grande partie de façon autonome en concertation avec le conservateur, le directeur et le chargé de mission scientifique et le cas échéant le chargé de communication.

Son activité dépend des évolutions de la demande et des pratiques des publics, de la fréquentation du territoire et de la stratégie de la RN ; des pics d'activité pouvant précéder les périodes de forte fréquentation (préparation des animations).

Forte disponibilité en raison du travail le weekend et les jours fériés en saison.

Le métier nécessite des déplacements et s'effectue tant en extérieur qu'en bureau. Le travail d'encadrement dépend de l'importance de l'effectif des animateurs permanents, saisonniers ou bénévoles intervenants sur le périmètre de la RN

Port de charge, notamment matériel d'animation et travail nocturne régulier (conférences, animations ...).

RISQUES PROFESSIONNELS :

Surmenage par enchaînement des animations sur une longue période
Evolution en terrain difficile ou dangereux, gestion du stress (ou de la pression), travail sur écran.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Le métier de responsable d'animation est accessible à partir d'un diplôme de niveau III (BTS gestion et protection de la nature, licence ou licence pro, DUT animation scientifique et technique, BPJEPS avec expérience ou titre d'éco interprète...).

L'activité pouvant ponctuellement s'exercer auprès du public et notamment d'enfants, une formation aux soins de premiers secours (PSC1), ainsi que le brevet d'accès aux fonctions d'animation (BAFA), sont nécessaires.

Parcours /formation conseillée : expérience en association de la nature ou organisme sportif, en gestion de service d'animation et encadrement d'équipe. Expérience en communication.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Conservateur ou à défaut le Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : directeur, conservateur, animateurs, chargé de mission scientifique, agents d'accueil, agents techniques, responsable administratif et financier, gardes, chargé de communication

En externe : chargés de missions des réseaux EEDD, (Graine, collectif français d'éducation à l'environnement et au développement durable, école et nature, FNE, réseau Idéal...), administrations (direction régionale de la jeunesse, sport et cohésion sociale), collectivités, associations naturalistes, universités et laboratoires de recherche, maisons de l'environnement, organismes touristiques (offices de tourisme, CRT), presse quotidienne régionale...

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Responsable de mission éducation à l'environnement dans une association ou un organisme de protection de la nature, une collectivité.
Conférencier

Code ROME : G1202 : Animation d'activités culturelles et ludiques

Code RIME : non défini

CNFPT :

03/B/09 : Conseiller environnement, Animateur patrimoine naturel

04/D/32 Médiateur Culturel

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information et éducation à l'environnement

Famille : Animation et pédagogie environnementale

Mobilité métier :

En interne : chargé de communication

En externe : responsable d'animation nature ou responsable pédagogique pour une collectivité territoriale ou une association de protection de la nature, d'information ou d'initiative pour l'environnement.

Direction de l'animation dans une collectivité.

Enseignement



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

Référentiel métiers RNF :

Famille : Animation, Communication

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

RESPONSABLE MAISON DE RN

FINALITES DU METIER :

Le Responsable de Maison de RN a pour objectif d'organiser les conditions optimales de fonctionnement du site (espace d'accueil et d'exposition, espace de vente). Il dispose d'une certaine autonomie dans le choix des collections et des références, tout en garantissant le lien avec les thématiques de la RN et du territoire ? et la qualité (notamment éthique) des produits présentés.

Il peut encadrer une équipe si la taille et la fonction de l'espace le justifie.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Accueillir le public sur le site, le diriger, l'informer :

Réalise les procédures d'ouverture et de fermeture au public

Signale les besoins de maintenance

Accueille physiquement le public et l'informe sur l'ensemble du site

Prodigue et relaie des informations sur le territoire

Gère le cas échéant la billetterie (caisse, état journalier, ventes)

Réalise les bilans et synthèses de fréquentation de la Maison de RN

Superviser la gestion de la Maison de RN :

Contribue à l'agencement des espaces (accueil, expositions, vente)

Développe la collection en lien avec les thématiques et le territoire de la RN

Contribue à la définition de la ligne commerciale, élabore le cahier des charges éthique des produits en vente

Réceptionne et stocke la marchandise

Définit les prix de vente et applique des coefficients

Gère les stocks et les approvisionnements

Établit des bons de commande

Contribue à l'amélioration de l'organisation de l'espace boutique

Conçoit des projets et des animations et expositions
Forme l'équipe de vente sur les produits présentés
Réalise une veille sur le marché (tendances de l'offre et de la demande)
Participe à des salons spécialisés
Recherche et sélectionne des fournisseurs
Organise des actions promotionnelles

Assurer un encadrement intermédiaire :

Encadre l'équipe de vente et de l'espace muséographique
Forme les saisonniers

Appliquer les mesures liées à la sécurité des biens et du public

Contrôle l'accès des lieux
Surveille le bon déroulement de la fréquentation de la boutique (sécurité, dégradations ...)
Vérifie l'état de propreté de l'espace (notamment sanitaire)
Peut intervenir en premier secours

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Gérer une régie de recettes (produits, boutique) :

Réalise les états et le renouvellement des stocks
Passe et réceptionne les commandes
Réalise les contrôles et les arrêtés de caisse
Dépose les recettes à la trésorerie

Réaliser des ventes :

Conseille la clientèle (livre adapté à l'âge, aide à la recherche thématique...)
Réalise des ventes (encaissement, emballage)
Tient la caisse, édite les états journaliers, réalise les bilans

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Fonctionnement et organisation de la RN et de la Maison de RN
Environnement, vie locale et régionale
Patrimoine naturel et culturel du territoire
Offre touristique locale
Procédures d'accueil type
Techniques de vente
Techniques de mercatique
Règles d'hygiène et de sécurité
Comptabilité
Langues étrangères

Savoir-faire :

Techniques d'accueil
Tenue de standard
Gestion de stocks
Savoir présenter et mettre en vitrine
Techniques de muséographie, scénographie
Bureautique, TIC
Évaluer une demande
Réaliser un devis
Accueillir physiquement un groupe
Guidage
Gestes de premiers secours

Capacités :

Sens relationnel, sens du contact
Écoute, empathie
Ponctualité
Pédagogie
Maîtrise de soi
Prise de parole en public
Gestion de conflit
Rigueur (tenue de caisse)
Organisation
Aptitudes au travail en réseau et en équipe

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

De nouvelles formes de présentations d'objets et de produits ou de supports de vente interactifs se développent, dans le sillage des boutiques de sites touristiques, grands musées ou parcs à thème ; l'espace muséographique et la boutique peuvent représenter un enjeu intéressant en termes de communication externe de la RN

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Exerçant son activité de façon relativement autonome, le métier nécessite la maîtrise des procédures internes liées à la commande publique.
Le métier subit une forte saisonnalité, liée aux flux touristiques et scolaires, de ce fait les plages horaires sont soumises à une variation dans l'année, la période estivale étant souvent la plus chargée.
Le travail le week-end ne constitue pas une exception, l'organisation d'évènements peut impliquer du travail nocturne.
Le métier nécessite une bonne connaissance des techniques de premier secours (SST - PSC1) et notamment l'utilisation d'un défibrillateur.
Le métier est placé sous l'autorité d'un Responsable Administratif et Financier ou d'un chargé de communication selon l'organisation de la RN.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Troubles Musculo squelettiques (TMS), station debout prolongée, port de charge (boutique).Risques d'agressions liés aux vols.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : le métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (professionnel ...) à Bac+2 (BTS, DUT) en communication, commerce, vente.

Parcours / formation conseillée : dans le domaine de la gestion, comptabilité (même privée), parcours dans le secteur culturel ou le tourisme en gestion et animation de sites et dans tout espace d'accueil du public (muséographique, thématique, etc.).

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité d'un Responsable Administratif et Financier ou d'un chargé de communication

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : agents d'accueil, animateurs, chargé de communication, responsable administratif et financier

En externe : touristes et visiteurs, prestataires de services et fournisseurs pour la maison de RN (cartels, scénographie, présentoirs, etc.)

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Responsable de site ou de boutique dans un espace naturel (Parc Régional, Grand Site), Conservateur ou responsable de site muséographique, de tout équipement avec une fonction accueil et une boutique gérée par une collectivité ou de façon privée.

Code ROME :

K 1602 Gestion patrimoine culturel, Conservateur de Musée

D1301 Management de magasin de détail

Code RIME : non défini

CNFPT : non défini

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Information éducation aux patrimoines

Famille : Accueil

Mobilité métiers :

Directeur de site culturel ou patrimonial, de musée, d'un centre d'interprétation pour une collectivité, en gestion publique, associative ou privée.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

AGENT TECHNIQUE

FINALITES DU METIER :

L'agent technique est chargé des travaux légers d'entretien des milieux naturels de la RN et de la maintenance courante des locaux, infrastructures et équipements d'accueil afin de préserver la qualité de l'ensemble des espaces de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Assurer l'entretien du site, des bâtiments et équipements :

Assure l'entretien courant des bâtiments, des infrastructures d'accueil du public et des bureaux

Assure l'entretien, le cas échéant de matériels professionnels ou de véhicules

Assure les travaux de premier niveau (réparations courantes)

Se charger de l'entretien et de l'aménagement des espaces naturels :

Conduit et contrôle les travaux d'entretien des milieux naturels (entretien, restauration, travaux divers)

Assure l'entretien courant des sentiers (élague les arbres, nettoie les chemins...) ou des berges

Assure le suivi et l'entretien courant des clôtures et du mobilier d'élevage (abreuvoirs, parcs de contention, etc...)

Pose et entretient les éléments de la signalétique et le mobilier d'interprétation

ACTIVITES PONCTUELLES ET SPECIFIQUES :

Monte et démonte ponctuellement des stands d'expositions ou des équipements saisonniers (chalets d'accueil, bivouacs, signalétique...)

Participe ponctuellement à la surveillance du site

Est amené à accueillir et informer le public sur le terrain

Réalise des mesures scientifiques et techniques simples

Peut être amené à surveiller l'élevage, le contrôle, les soins d'un cheptel ou d'espèces animales

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Connaissance concrète du terrain, de la nature de la RN
Réglementation de la RN
Connaissances de base en écologie
Espèces végétales et animales de la RN
Architecture (notions)
Procédures et consignes de sécurité dans l'exécution des travaux
Techniques du bâtiment (maçonnerie, menuiserie...)
Techniques d'élevage (cheptel)
Procédures d'accueil

Savoir-faire :

Maniement de petits outils thermiques (tronçonneuse, débroussailleuse), de petits engins agricoles
Savoir se repérer (carte, terrain)
Respect de procédures (sécurité)
Conduite et contrôle de travaux (petits chantiers d'aménagement)
Utiliser et réparer le matériel d'entretien
Techniques d'accueil

Capacités :

Curiosité
Sens pratique, dextérité, habileté
Sens relationnel
Pédagogie
Aptitudes au travail en équipe
Organisation, méthode, rigueur
Patience (travail avec les animaux)

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est influencé par les évolutions de la réglementation, par le règlement interne, et les mesures de sécurité au travail.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier nécessite de la disponibilité du fait de déplacements réguliers sur le périmètre de la RN pour des travaux et des missions d'entretien
Il s'exerce souvent en extérieur et de façon autonome dans le cadre des directives qui lui sont assignées.
Utilisation de nombreux outils
Respect de procédures de sécurité
Bonne condition et capacité physique (travaux en extérieur par tous les temps)

RISQUES PROFESSIONNELS :

Risques liés à des manipulations de produits et de matériels, aux interventions en hauteur, sur systèmes électriques, à la manipulation d'outils et d'engins techniques.

Chute d'objet. Travail de terrain sur site potentiellement isolé

Maladies infectieuses et parasitaires (exposition potentielle à la maladie de Lyme, leptospirose, etc...)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : métier accessible aux titulaires de diplômes techniques à partir du niveau V ou IV de type CAP/BEP électricien bâtiment

Formation / parcours conseillés : en travaux de terrain, en extérieur.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Technicien de gestion, et par défaut Conservateur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Technicien de gestion, gardes

En externe :

Administrations, associations, collectivités, socio professionnels, entreprises du bâtiment, architectes, bureaux d'études spécialisés, ouvriers (chantiers)

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Agent technique en collectivité

Code ROME :

I/12/03 Maintenance bâtiments et des locaux

Code RIME non défini

CNFPT : 02/C/14 Agent d'entretien polyvalent

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Aménagement - développement

Famille : Entretien et travaux / logistique

Mobilité métier :

En interne : Technicien de gestion

En externe : Chargé de mission aménagement travaux ou responsable technique dans un espace naturel protégé ou dans une collectivité

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

CHARGE D'ETUDES

FINALITES DU METIER :

Le chargé d'études contribue à l'application du programme d'études défini dans le plan de gestion de la RN dans le but de mieux connaître et valoriser son patrimoine.

Il est amené à intervenir sur des études de la faune, la flore, la géologie, les habitats... de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Monter et suivre des projets :

Participe aux documents de gestion de la RN et aux autres documents d'objectifs, en concertation avec les acteurs locaux

Formalise les bases de données et les systèmes cartographiques nécessaires à la gestion de la RN

Participe aux programmes annuels d'actions et suit leur mise en œuvre

Organise la mobilisation et la concertation avec les scientifiques et les associations naturalistes

Contribue à l'organisation ou met en œuvre la mobilisation et la concertation avec les partenaires institutionnels, les élus locaux

Valorise les données d'études naturalistes et les résultats des études conduites dans le cadre de réunions avec des partenaires institutionnels ou scientifiques

Réaliser des études :

Assure de façon concertée des missions d'inventaires naturalistes de terrain sur la flore, la faune, la géologie, les habitats..., en lien avec les gardes

Collecte et analyse les données recueillies sur le terrain

Rédige une synthèse des études et des rapports d'activités ou formalise des documents de synthèse et alimente les bases de données

Suivant le cas, participe aux commissions d'experts, à des colloques dans son domaine de spécialité

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut ponctuellement participer à définir le programme d'études en lien avec le Conservateur
Peut être amené à rédiger les documents de gestion
Peut définir et rechercher maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre et rédiger les conventions pour mettre en œuvre le programme d'actions
Peut être amené le cas échéant à présenter des projets de programme d'études au conseil scientifique.
Peut être amené à représenter la RN dans le cadre de réunions sur le territoire
Anime des formations, des sorties pour différents publics (enseignants, étudiants), des présentations dans le cadre de réunions institutionnelles (RNF, organismes de gestion, réunions inter réseaux d'espaces naturels).

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Connaissances générales en écologie
Connaissance concrète du (des) terrain(s) de la RN
Fonctionnement et réglementation de la RN
Réglementation sur les espèces protégées
Connaissances naturalistes pointues ou spécialité dans un taxon ou un type d'écosystème
Gestion des milieux
Outils bureautiques, bases de données, systèmes d'information cartographiques
Anglais

Savoir-faire :

Capacités rédactionnelles fortes
Elaboration ou utilisation de protocoles
Mesure et relevé de données scientifiques
Vulgarisation scientifique
Prise de parole en position d'expertise
Aptitude à travailler en réseau
Sens du travail en équipe.
Bureautique, SIG

Capacités :

Goût pour le travail de terrain
Adaptabilité
Esprit de synthèse
Qualités relationnelles, maîtrise de l'expression orale
Organisation, rigueur.
Avoir une vision prospective

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier de chargé d'études est fortement lié aux possibilités de financements pérennes ou temporaires de la RN. Il est potentiellement impacté par l'évolution des espèces présentes sur la RN, l'évolution des TIC pour la saisie des données, l'utilisation de nouveaux matériels

automatiques d'observation ou de détection (technologies d'inventaire pour les chauves-souris, etc...)

Le métier est impacté par les évolutions des milieux en lien avec les changements globaux et la politique de conservation de la RN ou des autorités.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier de chargé d'études est pour partie un emploi de terrain (relevé, études..) et pour partie un emploi sédentaire (travail sur écran, bureautique).

Il s'exerce en relation étroite avec le chargé de mission scientifique ou le conservateur ou le Directeur mais également les gardes et les animateurs selon les missions et l'organisation de la RN.

C'est un travail d'assistance technique, qui peut évoluer vers une fonction de chargé de mission avec l'expérience.

Le métier s'exerce selon une amplitude horaire large selon les nécessités du terrain, y compris en soirée, de nuit et le weekend.

Pour la partie de travail de terrain, une bonne condition physique est nécessaire. Il peut être amené à porter une tenue spécifique.

Il effectue des déplacements très réguliers sur le périmètre de la RN et est amené à se déplacer dans le cadre de réunions. Permis B obligatoire.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Troubles musculo squelettiques (travail sur écran)

Exposition potentielle à des risques parasitaires (manipulation d'animaux, travail extérieur).

Travail isolé en terrain parfois difficile.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

à partir d'un diplôme de niveau III (BTS gestion et protection de la nature), avec une tendance vers des diplômes de niveau II (Master biodiversité...)

Parcours formation conseillée : expérience écologique et naturaliste en association naturaliste ou auto formation sur le terrain dans le cadre de travaux naturalistes bénévoles.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Chargé de mission scientifique, à défaut Conservateur, à défaut Directeur selon la taille et l'organisation de la RN

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : conservateur, chargé de mission scientifique, chargé de communication, gardes, animateurs, techniciens de gestion, agents techniques

En externe : membres d'associations naturalistes, entreprises (partenaires et fournisseurs), maîtres d'ouvrage (VNF, etc...), élus, agriculteurs, éleveurs, usagers de la RN (chasse, pêche, etc.), réseaux de chargés d'études d'autres espaces naturels.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Chargé d'études dans un Parc Naturel Régional, dans un conservatoire de sites naturels, une association de protection de la nature, un bureau d'études ou une association naturaliste.

Code ROME : FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

Code RIME : FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité

CNFPT : 02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel

Mobilité métier :

En interne : chargé de mission scientifique

En externe : chargé de mission patrimoine naturel, chargé de mission Natura 2000 dans un espace naturel protégé

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

CHARGE DE MISSION SCIENTIFIQUE

FINALITES DU METIER :

Le métier de chargé de mission scientifique a pour finalité de mieux connaître et gérer le patrimoine de la RN. Il définit et contribue au champ des connaissances scientifiques nécessaires à la mise en œuvre du plan de gestion et aux programmes de suivi scientifique. Il contribue à asseoir l'image scientifique de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Contribuer à l'élaboration du plan de gestion de la RN :

Coordonne et valide la réalisation de l'état initial (zones à enjeux, carte des vocations)
Prépare les travaux du conseil scientifique (ou le cas échéant du CSRPN) en lien avec le Conservateur
Assure un suivi régulier du plan de gestion, évalue son état d'avancement

Développer la connaissance sur les milieux naturels de la RN :

Propose, coordonne et organise les programmes d'études et les protocoles scientifiques
Collecte les informations utiles, dresse des inventaires, mobilise l'expertise disponible, réalise des synthèses et des bilans
Organise et anime des réseaux de travail thématique
Organise une veille scientifique (collecte de données scientifiques sur le territoire)
Assure l'expertise des projets développés par la RN
Rédige les cahiers des charges (dossiers de demande de financement)
Recherche des financements, suit son budget
Coordonne les opérations de terrain

Met en œuvre les suivis scientifiques :

Coordonne en interne le suivi des études et des conventions
Traite et interprète les données collectées dans des bases de données informatisées et sur le SIG

Rédige les rapports annuels sur l'évolution des milieux naturels de la RN
Contribue à la communication scientifique sur le patrimoine de la RN, en interne et vers l'extérieur

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Accueille des chercheurs et étudiants sur le site et collecte les données issues de leurs travaux
Participe au conseil scientifique de la RN, en organise les travaux et peut être amené à le représenter dans les organismes de recherche
Représente la RN dans les réunions publiques sur délégation du Directeur ou du Conservateur
Assure la maintenance des outils informatiques et du matériel scientifique
Encadre les chargés d'études, stagiaires, bénévoles en les recrutant et les formant, en planifiant et évaluant leurs travaux
Est amené à contribuer à la définition du champ de connaissances nécessaires à la création d'une RN

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Objectifs, environnement institutionnel et partenarial de la RN
Réglementation des RN, code de l'environnement
Connaissances scientifiques et naturalistes approfondies
Connaissance du terrain de la RN
Principes et techniques de gestion d'un espace naturel protégé
Finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion
Réseaux scientifiques et naturalistes : acteurs et organisation
Gestion de bases de données
Bureautique, SIG

Savoir-faire :

Suivis naturalistes
Capacité rédactionnelles et de synthèse
Capacité à dialoguer et coopérer avec des scientifiques et non scientifiques
Réflexion prospective
Techniques d'animation d'équipe
Organisation et évaluation du travail
Montage de dossiers de subventions, rédaction de cahier des charges
Maîtrise des outils bureautiques et du SIG

Capacités :

Organisation
Sens du travail en équipe et en réseau
Disponibilité, écoute
Synthèse
Précision, rigueur
Diplomatie
Pédagogie
Maîtrise de l'expression orale en public

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier évolue en fonction de l'avancement du plan de gestion, de l'état de la recherche et de la préservation des ressources naturelles de la RN. Il peut évoluer en fonction des coopérations régionales, nationales et internationales sur les thématiques de protection et d'exploitation des ressources naturelles.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier s'exerce de façon relativement autonome sous l'autorité du Directeur ou du Conservateur de la RN, avec une activité tant en bureau qu'en extérieur et des déplacements réguliers. Le chargé de mission scientifique est le cas échéant secondé d'un ou plusieurs chargés d'études.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Gestion du stress, risques musculo squelettiques (travail sur écran)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

le métier de chargé de mission scientifique est accessible à partir d'un titre de niveau II, universitaire ou diplôme d'ingénieur, ayant une forte composante écologie et écosystèmes.

Parcours / formation : expérience dans le domaine de l'environnement, de la recherche ou de la gestion opérationnelle d'espaces naturels.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Conservateur, Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Conservateur, directeur, chargés d'études, titulaires de la fonction mission Natura 2000, gardes, techniciens de gestion, agents techniques, stagiaires

En externe :

Comité scientifique de la RN, associations naturalistes et naturalistes bénévoles, monde scientifique (universités, associations), services déconcentrés de l'Etat (DREAL, etc.), établissements et organismes de protection de la nature sur le périmètre géographique (Parc Naturel Régional, Conservatoire...), acteurs du tourisme et des loisirs sur le territoire...

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Chargé d'études scientifique dans un espace naturel, chargé de mission scientifique ou patrimoine naturel dans un espace naturel (Parc national ou régional, Conservatoire ...), Conservateur dans un espace naturel.

Code ROME : A1303 Ingénieur en agriculture et environnement naturel

Code RIME : FPETDD04 Chargé de la préservation écologique et de la gestion des milieux et des espèces

CNFPT : 04B09 Chargé d'études environnement

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel

Mobilité métier :

En interne : Conservateur

En externe : Responsable scientifique, chef de projet scientifique dans tout espace naturel, en association de protection de la nature ou en bureau d'études.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

CONSERVATEUR

FINALITES DU METIER :

Le conservateur élabore le plan de gestion de la RN en lien avec l'organisme gestionnaire et la DREAL (RNN), ou la Région (RNR-RNC).

Il met en place et coordonne les actions de protection et de gestion de la nature sur la RN : gestion et surveillance du patrimoine naturel, suivi scientifique, mise en place de programmes scientifiques, accueil et sensibilisation du public, gestion administrative.

Le conservateur est garant de la bonne exécution de la gestion de la RN.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Coordonner et mettre en œuvre le plan de gestion :

Organise et coordonne les activités de surveillance de la RN

Organise la consultation avec les acteurs concernés

Prépare et formalise un programme d'actions pluriannuel

Organise et pilote en lien avec l'autorité préfectorale les réunions du comité consultatif de gestion

Prépare les travaux du conseil scientifique de la RN ou à défaut du CSRPN

Présente les rapports d'activités annuels et soumet les plans de gestion devant les comités consultatifs de gestion.

Pilote l'évaluation du plan de gestion et son renouvellement

Met en place les protocoles naturalistes

Gère et analyse les données

Elabore et exécute le budget de la RN (en l'absence d'un responsable administratif et financier)

Elabore, avec l'appui de ses collaborateurs, les documents rendant compte de l'activité

Contribuer au positionnement stratégique de la RN :

Contribue à la réflexion prospective, fait des propositions de stratégie pour la gestion de la RN

Développe des projets communs avec les différents acteurs ou usagers concernés (administrations, collectivités, associations...) impliqués sur le site

Apporte l'expertise de l'organisme gestionnaire auprès d'acteurs institutionnels et auprès de partenaires, contribue à l'insertion de la RN dans le contexte socio-économique local

Représente l'organisme gestionnaire au sein de réunions à caractère institutionnel

Manager une équipe :

Encadre une équipe pluridisciplinaire, répartit le travail en son sein

Recrute les collaborateurs et stagiaires et accompagne leurs compétences (évaluation et gestion des compétences, formation), notamment pour les conservateurs n'ayant pas de Directeur.

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Recherche des financements et suit les dossiers de demandes de subventions

Est responsable de l'équilibre financier du budget de la RN (en l'absence d'un Directeur)

Peut assurer des activités de communication et d'animation (conférences, animations) sur la RN ou à l'extérieur

Elabore le cas échéant des outils de communication

Peut intervenir au titre de la gestion de la fréquentation, de la signalétique de la RN

Peut être amené à exercer une activité de police de la nature (dans le cas de titulaires commissionnés et assermentés)

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Scientifiques et naturalistes

Connaissance du terrain de la RN

Fonctionnement administratif et juridique de la RN

Environnement institutionnel et partenarial de la RN

Réglementation des RN, code de l'environnement

Politiques publiques de l'environnement

Principes et techniques de gestion d'un espace naturel protégé

Finalités, contenu, modalités d'élaboration et d'évaluation d'un plan de gestion

Monde scientifique : acteurs et organisation

Code des marchés publics, modalités de financement

Techniques de management

Techniques de communication

Bureautique

Savoir-faire :

Suivis naturalistes

Réflexion prospective

Techniques d'expression et de communication

Techniques de négociation

Techniques d'animation d'équipe
Organisation et évaluation du travail
Encadrement d'équipe sur le terrain
Maîtrise des outils bureautiques

Capacités :

Capacité au travail en équipe et en réseau
Autonomie
Disponibilité, écoute
Synthèse
Organisation, rigueur
Diplomatie
Pédagogie
Maîtrise de l'expression orale en public

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est impacté par l'évolution de réglementations liées à l'environnement général et à celui de la RN. Il est fortement impacté par l'évolution stratégique du plan de gestion de la RN.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le Conservateur exerce son activité avec une relative autonomie.
Il agit en partie en milieu naturel (travail extérieur) et également en bureau (activité administrative). Le contenu de son activité et sa charge de travail sont fortement variables en fonction des ressources et des compétences disponibles au sein de la RN, de l'étendue géographique de la RN et de la saisonnalité du métier.
Le conservateur assure de nombreuses relations tant en interne (équipe) qu'en externe (partenaires, administrations, associations, syndicats professionnels, usagers de la RN). Le métier occasionne des déplacements au plan régional et national (permis B indispensable).

Le métier s'apparente souvent à un métier de Direction générale de la RN, en l'absence d'un Directeur (petites RN, RN dépendant d'un organisme gestionnaire régional, etc)

Le conservateur peut être amené à être commissionné au titre des réglementations des RN et d'autres activités réglementées (chasse, pêche, eau, circulation des véhicules...).
Quand le conservateur effectue des actions de police, il se place sous l'autorité du Procureur.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques.
Exposition potentielle à des maladies infectieuses et parasitaires (maladie de Lyme, leptospirose, etc...), manipulation de divers matériels et engins (travaux de terrain)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II de type Master dans un domaine en lien avec la nature.

Parcours / formation : écologie, biologie, sciences de la vie et de la terre.
Expérience en gestion des espaces protégés, actions partenariales, management
Les conservateurs ayant une mission de surveillance de la RN doivent être commissionnés.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité du responsable de l'organisme gestionnaire (président d'association, de collectivité) ou du Directeur de la RN le cas échéant

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Directeur et ensemble de l'équipe (responsable des gardes, gardes, chargés de mission, chargés d'études, animateurs, techniciens de gestion, agents techniques ...)

En externe :

Comité consultatif de gestion, élus du territoire, directeurs et chefs de service des collectivités et services déconcentrés de l'Etat, financeurs, organismes bancaires, associations d'usagers et syndicats professionnels, associations de protection de la nature et de l'environnement, universitaires et centres de recherche.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Conservateur dans un espace naturel, Responsable de pôle d'un Parc Naturel Régional ou d'un Parc National

Code ROME : M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Code RIME : Cadre dirigeant d'un service territorial

CNFPT :

01/A/01 Directeur général d'un établissement public

02/A/01 Directeur général adjoint

02/B/09 Responsable gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Gestion de secteur

Mobilité métier :

En interne : Directeur

En externe : Responsable scientifique, Directeur ou Directeur adjoint de tout espace naturel ou association de protection de la nature.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

:

FICHE METIER

GARDE

FINALITES DU METIER :

Le garde réalise la surveillance écologique, exerce la police de la nature, et assure la mise en œuvre du plan de gestion de la RN.

Métier repère essentiel à la RN, le garde occupe un rôle primordial sur le terrain, en étant garant de la RN vis-à-vis des publics fréquentant le site.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Assurer la surveillance de la RN et la police de la nature :

Exerce la police de la nature dans le cadre de son commissionnement (relevés, constats et répression des infractions) et de la politique pénale mise en place sur la RN

Exerce ou participe à l'organisation de l'activité de police de la nature avec les autres services de police.

Informe et sensibilise le public sur le patrimoine naturel lors des tournées (« maraudage »).

Sensibilise le public au respect de la réglementation.

Participe à la sécurité du public en lien avec les services compétents (prévenir les pompiers ou les gendarmes, le cas échéant assurer les premiers secours pour les agents titulaires du brevet national de premier secours).

Conçoit et met en œuvre le balisage réglementaire de la RN

Assure une présence régulière auprès des acteurs locaux (communes, associations, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...)

Contribuer à la gestion écologique et technique de la RN :

Réalise des mesures scientifiques et techniques et des suivis naturalistes du patrimoine faune flore inscrits au plan de gestion, collecte et saisit ces données.

Effectue la maintenance des installations, des équipements

Assure une maintenance de premier niveau sur le matériel

Réalise et assure le suivi des travaux d'entretien du site (ouverture, balisage ou entretien de sentiers, suivi de chantiers, éradication d'espèces invasives, maintien d'ouverture des milieux...).

Contribuer à l'activité administrative de la RN :

Réalise la gestion et le suivi des travaux effectués sur la RN au plan administratif (montage des dossiers, application des autorisations par les entreprises, mise en place des chantiers). Effectue un suivi de ses activités (compte-rendu, suivi et évaluation des activités.).

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut être amené à assurer la rédaction d'une partie du rapport annuel d'activité et les différents courriers et tâches administratives afférent à son activité, en fonction de l'organisation de la RN

Peut être amené à assurer des formations techniques, des animations auprès des publics et participer à des manifestations ou événements ponctuels.

Participe à l'accueil du public pour les visites guidées ou aux animations de stages pour les scolaires

Peut être amené à gérer le matériel et la sécurité liée à son emploi

Peut être amené à effectuer la réception des chantiers

Participe à des réunions internes

Est amené à participer à des réunions externes

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Réglementation de la protection de la nature (police de la nature)

Terrain concret de la RN ou des RN

Différents services de l'Etat (DDT, DREAL, Préfecture, Sous-Préfecture)

Connaissances écologiques généralistes

Connaissances naturalistes

Protocoles de suivis naturalistes

Méthodes de recueil de données pour les inventaires botaniques et les relevés de faune.

Outils bureautique et bases de données, logiciels cartographiques (MapInfo, Serena...)

Environnement des entreprises prestataires (cahier des charges des travaux, devis)

Règles de sécurité (matériel, DUER)

Savoir –faire :

Rédaction (procès-verbal, compte-rendu)

Techniques d'interpellation

Gestion des conflits

Pratique de mesure, collecte et saisie des données

Suivis naturalistes

Techniques d'information et de communication (publics divers)

Organiser et contrôler les travaux

Savoir utiliser et réparer les matériels d'entretien (1^{er} niveau de réparation)

Veille (veille d'information, veille technique)

Capacités :

Fermeté (pour la mission de police)

Capacités relationnelles

Disponibilité

Diplomatie, maîtrise de soi
Sens de l'observation, adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo..)
Aptitudes pour le travail manuel
Curiosité
Résistance physique
Aptitudes pour le travail en extérieur
Rigueur, précision et patience pour les relevés

Spécificités liées à l'environnement maritime :

Connaissances :

Ecologie marine, écosystèmes marins, biologie marine
Droit maritime
Problématiques, enjeux et acteurs du monde maritime

Savoirs faire :

Application de protocoles (en mer, sous l'eau)
Techniques d'interpellation en mer
Sécurité (en mer, sous l'eau)

Capacités :

Aptitude à l'embarquement en mer

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est impacté par l'évolution de la police de la nature, la prise en compte de la diversité des milieux naturels, l'évolution du nombre de pratiquants et du type de pratiques d'activités de pleine nature. La notion de sécurité prend plus d'importance.

Pour exercer la police de la nature, le garde peut être amené à intervenir de plus en plus souvent en binôme ou en coordination avec d'autres corps de police (douane, gendarmerie, ONCFS, ONEMA...). Sur certaines RN, on note l'accroissement des incivilités de la part des usagers.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Emploi à dominante de terrain, avec un contenu très polyvalent d'activités lorsque le garde est seul sur une petite RN. La mission de surveillance dépend de la réglementation en vigueur sur la RN, de l'étendue du site, sa diversité, son relief, sa fréquentation.

Le garde exerce souvent seul et de façon autonome sur le périmètre de la RN. Il participe ponctuellement à des réunions et des formations extérieures.

Il doit se déplacer quotidiennement et exerce ses activités selon des amplitudes variables, y compris le soir, la nuit et le week end. Amplitude horaire importante liée aux pics d'activités et de fréquentation de la RN, aux contraintes de terrain (coefficient des marées, enneigement...). Il peut être soumis à des astreintes horaires.

Il est tenu d'utiliser des matériels spécifiques (spéléologie, escalade, haute montagne, plongée, matériel de navigation, matériel de sécurité type GPS, etc...).

Il peut être demandé à certains gardes de maîtriser la pratique et les techniques de plongée sous-marine en hyperbare (certification de classe 1B requis au minimum) et de la navigation en zone côtière ou fluviale.

Il s'exerce selon des règles strictes en matière de sécurité (conditions d'intervention, protocoles de formation continue, équipements de sécurité en mer, en haute montagne...)

Il est porte la tenue uniforme des agents commissionnés des RN dans le cadre de ses missions de police.

Les missions de police sont à assurer de préférence en binôme pour une question de sécurité.

Commissionnement :

Pour être commissionné, le garde doit être de nationalité française et avoir un casier judiciaire vierge.

Le garde est amené à être commissionné au titre des réglementations des RN mais peut également l'être au titre d'autres activités réglementaires (chasse, pêche, eau, circulation des véhicules terrestres à moteur, espèces protégées...).

En action de police, il est placé sous l'autorité du Procureur de la République.

Il peut être amené à participer à des missions de police inter-service avec d'autres services ou établissements publics (ONF, ONCFS, ONEMA, gendarmerie, police rurale, Conservatoire du Littoral, DDT, DDTM...).

RISQUES PROFESSIONNELS :

Travail en milieu naturel potentiellement isolé et par toutes conditions.

Risques liés aux missions de police. Altercations et incivilités (contact public)

Exposition potentielle aux maladies infectieuses et parasitaires lors des travaux de terrain (tétanos, rage, leptospirose, etc...)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : métier accessible à partir du niveau IV à III, dans un domaine lié à la gestion des espaces naturels (bac professionnel forêt, nature, Bac agricole, BTS gestion et protection de la nature, BTS forestier...).

Parcours ou expérience professionnelle : dans les milieux agricole, de l'environnement, de la forêt, de l'entretien des espaces verts. Expérience en tant qu'accompagnateur en moyenne montagne, guide nature, brevet d'état sportif.

La sensibilisation à l'environnement, une expérience en association naturaliste constituent des plus

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Responsable des gardes, et par défaut Conservateur ou Directeur

Procureur de la République pour les missions de police de la nature

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Responsable des gardes, conservateur, chargé de mission scientifique, chargé d'études, animateurs, agents d'accueil, agents techniques, assistants administratifs et financiers

En externe :

Procureur ou substitut du parquet, corps de police de l'environnement, usagers de la RN et de sa périphérie (grand public, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, pratiquants des sports de nature, naturalistes ...), élus, agriculteurs, exploitants forestiers, associations naturalistes, socio-professionnels liés au tourisme et au loisirs, industriels du territoire, corps d'intervention en sécurité (gendarmerie, pompiers), autres espaces naturels du territoire (Parc Naturel Régional), lycées agricoles ...

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Garde moniteur de Parc National, Ecogarde dans un PNR, garde gestionnaire sur les terrains du Conservatoire du littoral, agent technique de l'environnement (ONCFS, ONEMA), gestionnaire d'espaces naturels en collectivité territoriale.

Code ROME A1204 protection du patrimoine naturel

Code RIME : non défini

CNFPT : 05/B/09 Garde gestionnaire des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Surveillance et Police de la Nature

Mobilité métier :

En interne : Responsable des gardes ou Coordinateur de la police, Conservateur

En externe : chef de secteur dans un Parc National, chargé de mission ou responsable de service patrimoine naturel dans un espace naturel, une association ou une collectivité, chargé de projet en bureau d'études spécialisé.



Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

:

FICHE METIER

RESPONSABLE DES GARDES

FINALITES DU METIER :

Le responsable des gardes a pour objectif d'animer une équipe de gardes en termes d'organisation des missions et du travail, en lien avec la Direction de la RN. Ce métier se retrouve dans les RN importantes en superficie ou dans des organismes gérant plusieurs RN (dotés d'un effectif plus important de gardes).

Il anime et manage une équipe de gardes, il est à ce titre chef d'équipe.

Il assure la conduite et la coordination des différentes activités de garderie sous l'autorité du Directeur de la RN. Il est placé sous l'autorité du Procureur de la République quand il exerce une mission de police.

Il assure un lien entre le terrain et le siège de la RN et représente la RN auprès de nombreux acteurs locaux, élus et socio-professionnels et participe à la vie des réseaux professionnels.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Organiser le travail de l'équipe de gardes :

Organise la bonne répartition des missions de surveillance, de gestion et de gestion écologique et technique.

Répartit les tâches en fonction des compétences individuelles

Se charge de définir les plannings réguliers de travail

Gère l'équipe en termes administratif (gestion des congés, absences, gestion de l'habillage, gestion des demandes et de retours de matériel, suivi de l'avancement des activités, formation des agents, bilan des activités...)

Supervise l'intendance du secteur en termes de besoins et de maintenance (matériel, entretien des véhicules, entretien des locaux), gère le stock de matériel

Planifie, prépare et anime les réunions internes de l'équipe et assure le suivi des décisions prises au cours de ces réunions

Met en place et assure le suivi des missions transversales permanentes ou ponctuelles des gardes (gestion du matériel, sécurité, etc) et assure le suivi des actions des gardes référents

Organise et planifie les opérations de comptages d'animaux en fonction des expertises de chaque garde et des besoins.

Met en place et assure le suivi d'outils pour la gestion d'équipe (cahiers journaliers d'activité, gestion du temps de travail)

Fait appliquer les consignes de sécurité auprès des agents
Intervient dans des opérations de secours (noyade, disparition, perte, panne, recherche de personnes ...), peut prodiguer les premiers secours

Organiser les missions de Police :

Supervise la surveillance du territoire (choix des parcours et périodes, organisation des sorties de surveillance) et peut être amené à y participer
Coordonne les actions de police en relation avec les autres services de l'État (opérations conjointes avec ONCFS, ONF, etc)
Participe aux missions de police de la nature (constate des infractions et les réprime le cas échéant)
Participe aux réunions de concertation inter MISEN regroupant plusieurs départements
Peut gérer le matériel saisi et en assurer le bon état de conservation

Intervenir en matière de sécurité au travail :

Participe à la définition et la mise en place des mesures de sécurité des agents de terrain (procédures, outils tels que radios GPS)
Coordonne la fonction sécurité au sein de la garderie (veille, suivi des remontées d'incidents et d'accidents liés à la sécurité, actualisation de la base de données Arena)
Pilote le planning des stages de remise à niveau de sécurité (stages ARVA, stages PGHM, etc.)
Participe ou délègue un garde sur l'élaboration et la mise en œuvre le DUE

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Participe à de nombreuses réunions internes RN et externes au titre de son activité
Assure une veille sur les missions, procédures, outils du métier de garde

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Assermentation de l'ensemble des polices
Rouages de l'administration pénale
Code de l'environnement, rural, maritime, forestier, pénal et procédures pénales
Management d'équipe
Acteurs de l'environnement montagnard, rural ou maritime selon les RN (professionnels, institutionnels, associations, monde scientifique, acteurs de la sécurité publique...)
Sécurité au travail (procédures, matériel, DU)

Savoir-faire :

Techniques de management
Animation d'équipe
Gestion de plannings
Gestion administrative
Veille juridique

Capacités :

Autorité
Ecoute
Disponibilité
Rigueur, organisation
Anticipation

Conditions préalables :

Nécessité de commissionnement
Règles de sécurité (conditions d'interventions, équipements de sécurité dont sécurité maritime ou spécifique à la haute montagne, protocoles de formation continue...)
Formation poussée de secourisme de type pompier volontaire souhaitable

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est impacté par l'évolution de la police de la nature, la prise en compte de la diversité des milieux naturels, l'évolution du nombre de pratiquants et du type de pratiques d'activités de pleine nature. La notion de sécurité prend plus d'importance qu'auparavant.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Emploi d'encadrement à dominante technique (organisation du travail de terrain), le responsable des gardes est un animateur d'équipe en lien avec la Direction de la RN. Il doit maîtriser l'activité de garderie et les réglementations afférentes (voir fiche métier garde).

Le responsable des gardes peut également être chargé de la fonction coordinateur de police (voir fiche fonction). Dans ce cas, il doit avoir connaissance de la coordination police (stage ATEN)

Commissionnement :

Pour être commissionné, le responsable des gardes doit être de nationalité française et avoir un casier judiciaire vierge.

Il peut être commissionné au titre des réglementations des RN mais peut également l'être au titre d'autres activités réglementaires (chasse, pêche, eau, circulation des véhicules terrestres à moteur, espèces protégées...).

En action de police, il est placé sous l'autorité du Procureur de la République.

Il peut être amené à participer à des missions de police inter-service avec d'autres services ou établissements publics (ONF, ONCFS, ONEMA, gendarmerie, police rurale, Conservatoire du Littoral, DDT, DDTM...).

RISQUES PROFESSIONNELS :

Travail en milieu naturel potentiellement isolé et par toutes conditions.

Risques liés aux missions de police. Altercations et incivilités (contact public)

Exposition potentielle aux maladies infectieuses et parasitaires lors des travaux de terrain (tétanos, rage, leptospirose, etc...)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : métier accessible à partir du niveau IV à III, dans un domaine lié à la gestion des espaces naturels (bac professionnel forêt, nature, Bac agricole, BTS gestion et protection de la nature, BTS forestier...).

Parcours ou expérience professionnelle : dans les milieux agricole, de l'environnement, de la forêt, de l'entretien des espaces verts. Expérience en tant qu'accompagnateur en moyenne montagne, guide nature, brevet d'état sportif.
La sensibilisation à l'environnement, une expérience en association naturaliste constituent des plus
Expérience en matière d'animation d'équipe et de gestion de plannings et d'activités

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Conservateur ou par défaut Directeur

Procureur de la République pour les missions de police de la nature

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Gardes, agents techniques, responsable administratif et financier

En externe :

Procureur ou substitut du parquet, corps de police de l'environnement, corps d'intervention en sécurité (gendarmerie, pompiers), autres espaces naturels du territoire (Parc Naturel Régional), fournisseurs (matériel, équipements) , usagers de la RN et de sa périphérie, élus, agriculteurs, exploitants forestiers, associations naturalistes, socio-professionnels du territoire de la RN ...

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Garde moniteur de Parc National, Ecogarde dans un PNR, garde gestionnaire sur les terrains du Conservatoire du littoral, agent technique de l'environnement (ONCFS, ONEMA), gestionnaire d'espaces naturels en collectivité territoriale.

Code ROME A1204 Protection du patrimoine naturel

Code RIME : non défini

CNFPT : 05/B/09 Garde gestionnaire des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Surveillance et Police de la Nature

Mobilité métier :

En interne : Coordinateur de la police, Conservateur

En externe : chef de secteur dans un Parc National, responsable de service patrimoine naturel dans un espace naturel, une association ou une collectivité, chef de projet en bureau d'études spécialisé.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Conservation, Surveillance, Police

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

TECHNICIEN DE GESTION

FINALITES DU METIER :

Le technicien de gestion a pour mission de mettre en œuvre le plan de gestion des sites de la RN ou des RN au plan technique.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Assurer une fonction de référent technique pour la RN :

Apporte un conseil technique sur la gestion de sites auprès des chargés d'études et chargés de mission de la RN (travaux, pâturage...)

Assure une veille, une réflexion sur la recherche de méthodes pour améliorer les conditions de gestion

Met en œuvre la gestion des sites au plan du matériel (référentiels techniques, planification, proposition de moyens techniques, préparation des travaux)

Rédige les clauses techniques des cahiers des charges sur les modalités de conduite et de sécurité des chantiers

Recherche des prestataires, organise des rendez-vous de visite de chantier (réunion de terrain avant rédaction de devis)

Se charge de la demande de devis, de l'analyse des retours, participe au choix du prestataire.

Encadrer les chantiers de travaux :

Prépare, organise et contrôle les phases de démarrage de chantiers (balisage) et lance les chantiers

Assure les relations avec les équipes techniques (prestataires externes, bénévoles...)

Encadre les chantiers de bénévoles et d'étudiants

Encadre les travaux internes en lien avec d'autres techniciens de gestion, ou agents techniques tels que la pose de clôture, le déplacement et le transport d'animaux, etc....

Gère la logistique technique interne :

Prépare la programmation de travaux (élaboration de fiches)

Assure la conception, la construction, la réparation de matériels et d'équipement pour la RN (balisage, enclos, tables d'orientation), en lien avec le cas échéant les agents techniques

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Réalise des travaux de génie écologique

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Connaissances générales en écologie, connaissances naturalistes

Connaissance concrète du (des) terrain(s) de la RN

Fonctionnement de la RN

Contexte agricole du territoire (agriculteurs, éleveurs, chasseurs...)

Notions de réglementation

Outils bureautiques, bases de données, systèmes d'information cartographique

Connaissances en élevage (ovin, caprin, etc)

Connaissances techniques (chantiers, entretien)

Savoir-faire :

Gestion courante des milieux naturels

Utilisation et réparation de matériels (fauche, débroussaillage, bucheronnage)

Capacités rédactionnelles fortes

Marchés publics (technique et réglementation)

Conduite de projet

Techniques d'animation (encadrement d'équipe)

Aptitude à travailler en réseau

Sens du travail en équipe.

Utilisation de GPS

Bureautique, SIG

Capacités :

Goût pour le travail de terrain

Anticipation

Adaptabilité

Pédagogie

Esprit de synthèse

Qualités relationnelles, maîtrise de l'expression orale

Organisation, rigueur.

Avoir une vision prospective

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Les techniciens de gestion peuvent s'orienter vers une spécialisation technique en fonction des espaces naturels, des besoins de terrain et de l'organisation du travail (organismes gestionnaires régionaux de RN).

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Bien que la partie administrative prenne de l'ampleur, le métier de technicien de gestion est essentiellement un emploi de terrain, exercé selon une amplitude horaire large, selon les nécessités techniques de terrain, par tous temps y compris le week end.

Pour la partie de travail de terrain, une bonne condition physique est nécessaire.

Il peut être amené à porter une tenue spécifique RNF

Il effectue des déplacements très réguliers sur le périmètre de la RN et est amené à se déplacer dans le cadre de réunions.

Permis B obligatoire.

Permis de conduire de remorques de plus de 750 kg souhaitable

Peut être référent technique sur une ou plusieurs RN

Travaille avec matériels spécifiques (débroussailleuse, faucheuse, tronçonneuse, motofaucheuse...)

RISQUES PROFESSIONNELS :

Exposition potentielle à des risques parasitaires (aspects sanitaire, leptospirose)

Travail isolé en terrain parfois difficile.

Manipulation d'engins dangereux.

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté : à partir d'un diplôme à partir du niveau III (BTS gestion et protection de la nature, BTS gestion forestière, eau ou forêt, faune sauvage)

Parcours formation conseillée : expérience technique de terrain (stages ou bénévolat en espaces naturels).

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Chargé de mission, Conservateur, Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : chargé d'études, chargé de mission de mission scientifique, agents techniques, gardes

En externe : entreprises de travaux publics et paysagers, associations d'insertion, bénévoles ou participants aux chantiers d'insertion, élus, agriculteurs, éleveurs, usagers (chasse, pêche, etc), réseaux de techniciens de gestion d'autres espaces naturels.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Chef d'équipe technique en Parc Naturel Régional, dans un conservatoire des sites, une association de protection de la nature, chargé d'études dans un espace naturel, chef de projet en bureau d'études ou dans une association naturaliste.

Code ROME : FPETDD08 Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage.

Code RIME : FPETDD04 Chargé de la préservation de la biodiversité

CNFPT : 02/B/09 Responsable de gestion des espaces naturels

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Préservation du patrimoine naturel et culturel

Famille : Connaissance et gestion du patrimoine naturel

Mobilité métier :

En interne : selon les cas chargé d'études ou chargés de mission, avec une expérience dans la gestion naturaliste

En externe : responsable de service technique, chef d'équipe technique dans un espace naturel protégé.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Direction, Administration, Soutien

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

FINALITES DU METIER:

L'assistant administratif et financier apporte un soutien logistique aux agents de la RN dans leur ensemble, au plan du suivi des dossiers et des procédures administratives et comptables, de la logistique des réunions et des missions de la RN.

Il assure son travail en lien avec les règles de la comptabilité publique, la réglementation propre à l'établissement et les directives du service administratif ou de la Direction.

Sur la partie comptable, il contribue à la tenue de la comptabilité de la RN en termes d'exécution et de suivi des dépenses, des recettes et des achats. Il applique les procédures administratives et comptables en conformité avec les règles de la comptabilité publique et la législation.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Assurer l'exécution d'un ou de plusieurs dossiers au plan administratif :

Se charge du suivi d'un ou de plusieurs dossiers liés à l'activité de la RN, tant du point de vue administratif (gestion et suivi des dossiers administratifs, gestion du personnel) que technique (activité de la RN)

Assure des missions d'intendance ou de logistique (commande, livraison et suivi des stocks)

Diffuse en interne les informations utiles au service ou à la RN

Répond aux demandes des agents

Effectuer des opérations de secrétariat :

Saisit des courriers et des documents

Traite le courrier électronique

Assure la reproduction de documents

Gère le courrier (ouverture, affectation, affranchissement, envoi), prépare les éléments de réponse

Filtre les appels téléphoniques, gère la messagerie électronique générale du service ou de la RN

Contribue à la circulation de l'information dans le service ou dans la RN

Suit les agendas et les plannings de rendez vous, prépare et organise les réunions et évènements liés au service ou à la RN
Organise la préparation des dossiers liés aux réunions (institutionnelles, d'équipe ou techniques) et participe à des réunions (prise de notes, compte rendus)
Gère le stock de fournitures de bureau
Se charge du tri, du classement et de l'archivage
Assure la permanence du service ou de la RN en cas de besoin

Contribuer à la gestion administrative du personnel :

Gère les congés du personnel
Assure le suivi des frais de déplacements
Prépare la paie
Gère les avantages sociaux (tickets restaurants, chèques vacances, CESU)

Au titre de l'assistance financière :

Aider à l'exécution du budget en termes de dépenses et de recettes :

Prépare les mandatement et les titres de recettes
Réceptionne, vérifie et classe les pièces comptables (factures, notes de frais, pièces justificatives)
Effectue le suivi des subventions et des conventions
Effectue les opérations comptables quotidiennes (traite les mandats et titres de recettes, passe les écritures comptables, vérifie les comptes de tiers, traite la paie, etc.)
Vérifie la disponibilité des crédits et le rythme de la dépense
Vérifie les imputations comptables et les pièces justificatives

Collaborer à l'établissement du budget et assurer le suivi des procédures :

Élabore des prévisions budgétaires pour le responsable administratif et financier ou le directeur
Centralise les informations budgétaires
Participe à l'élaboration des documents budgétaires
Assiste le directeur ou le responsable administratif et financier auprès des instances et de la commission des finances.
Tient à jour un tableau de bord comptable
Développe, met en place des outils d'ajustement et de régulation
Assure le report des évolutions de budget auprès de sa direction
Gère les contacts techniques avec le comptable public

ACTIVITES PONCTUELLES ET SPECIFIQUES :

Au titre de l'assistance administrative :

Peut assurer l'accueil téléphonique et l'accueil des visiteurs de la RN
Peut être amené à exécuter des décisions d'achat de matériels (commande, suivi et livraison)
Se charge de commandes de produits d'urgence

Peut organiser la logistique de formations, réunions, manifestations ou évènements généraux à la RN
Peut assurer la logistique de certains dossiers (entretien véhicules...)
Peut être amené à assurer une veille technique et réglementaire par rapport aux dossiers suivis au plan administratif
Peut gérer la documentation de la RN
Peut vendre des publications aux visiteurs

Au titre de l'assistance financière :

Peut renseigner les documents relatifs aux déclarations annuelles (DAD-SU)
Aide à la constitution des pièces comptables (copie des factures, etc..) nécessaires aux bilans financiers sur les programmes spécifiques
Peut être amené à gérer les stocks de fournisseurs
Se charge de tenir les régies le cas échéant
Met en œuvre la procédure de comptabilité analytique fixée par la direction et assure la restitution analytique

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Fonctionnement et organisation de la RN
Règlement intérieur
Rouages administratifs
Gestion administrative
Règles typographiques et de mise en page
Procédures commande publique / achats
Code des marchés publics
Bureautique

Assistance financière :

Règles propres à la comptabilité publique et aux achats publics
Principes et procédures d'élaboration et d'exécution budgétaire
Droit des finances publiques, règles et modalités de financement locales
Bases de la législation fiscale
Comptabilité analytique
Procédures internes
Procédure de paie
Logiciels de comptabilité

Savoir-faire :

Expression orale / écrite
Assemblage et mise en forme de documents
Rédaction de cahier des charges
Techniques de classement et d'archivage
Techniques d'achat
Techniques de vente
Bureautique (logiciels Word, Excel)
Commande publique

Assistance financière :

Utilisation de logiciels (gestion comptable, paie)

Gestion budgétaire, outils de gestion

Capacités :

Diplomatie

Amabilité

Ecoute

Rigueur

Sens de l'organisation

Logique

Respect des procédures et des délais

Discrétion (gestion du personnel)

Aptitudes au travail en équipe

EVOLUTIONS LIEES AU METIER:

Le métier est sensible aux évolutions de l'organisation interne du travail et aux évolutions des pratiques administratives d'Etat et territoriales.

Il est affecté par l'évolution des matériels et logiciels de bureautique et l'évolution des règles en matière de comptabilité, de fiscalité et de commande publique. Le métier est affecté par le développement de la messagerie électronique.

Le métier peut évoluer avec l'expérience vers une fonction d'assistance de direction, impliquant de travailler en lien direct avec l'équipe de Direction sur les dossiers stratégiques et la vie institutionnelle de la RN, supposant discrétion et confidentialité dans les sujets traités et le cas échéant une bonne disponibilité.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Métier sédentaire, s'exerçant en bureau au siège de la RN, soit polyvalent (secrétariat classique pour un pôle ou service) ou pour les RN les plus importantes, spécialisé dans un domaine particulier (achats et marchés publics, gestion du personnel, gestion de dossiers administratifs spécifiques...)

Selon l'organisation définie, le métier peut être scindé en plusieurs postes (assistance administrative ou assistance financière)

Maîtrise des outils de bureautique et des normes de comptabilité publique, logiciels de bureautique, de comptabilité et de gestion

RISQUES PROFESSIONNELS :

Travail sur écran (fatigue oculaire, troubles musculo squelettiques)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau V, IV ou III en comptabilité et secrétariat administratif

Formation, parcours professionnel :

Expérience conseillée en secrétariat, comptabilité et gestion administrative dans un établissement public, parcours le cas échéant dans une association environnementale
Expérience conseillée en comptabilité publique. Connaissance de la réglementation et des logiciels de comptabilité publique.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :**Au plan hiérarchique :**

Responsable administratif et financier ou à défaut Directeur ou à défaut Conservateur selon la taille et le mode de fonctionnement de la RN.

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :**En interne**

Ensemble des agents de la RN, responsable administratif et financier, direction.

En externe :

administrations, trésorerie générale, ministère des finances (direction générale des finances publiques), techniciens des collectivités locales, éditeurs de logiciels... partenaires, visiteurs et usagers de la RN

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Assistant administratif et financier dans un espace naturel ou une collectivité
Assistant ou aide comptable dans de nombreuses organisations ou collectivités

Code ROME :

M1602 Opérations administratives

M1607 Secrétariat

M 1203 Comptabilité

Code RIME :

FPEADM05 Assistant administratif

CNFPT :

05/A/02 Agent de gestion administrative

07/A/04 Agent de gestion financière budgétaire ou comptable.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière métier : Administration et soutien

Famille : Gestion administrative, juridique et financière

Mobilité métier :

En interne : responsable administratif et financier

En externe : responsable administratif ou comptable dans un espace naturel protégé, une collectivité ou tout autre organisme territorial.



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Direction, Administration, Soutien

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

DIRECTEUR

FINALITES DU METIER:

Le Directeur a pour mission de gérer l'ensemble des ressources d'une RN (ressources financières, humaines, relations partenaires).

Il assiste les instances délibératives pour la définition des objectifs stratégiques de la RN.

Il s'assure de l'intégration de la RN sur le territoire local et travaille en lien avec d'autres programmes dans le cas où la structure gestionnaire de la RN gère également d'autres espaces, programmes ou sites naturels.

Il a pour mission de mobiliser, organiser et coordonner tous les moyens possibles pour mettre en œuvre les objectifs stratégiques et veiller à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Programmer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action conforme à la politique de la RN :

Propose des orientations stratégiques

Travaille avec le conservateur sur la traduction de ces orientations stratégiques, notamment dans le plan de gestion

Anticipe et planifie un programme d'actions

Fait partager les objectifs en interne et en externe auprès des partenaires de la RN

Analyse les bilans (objectifs, conventions)

Conduit une réflexion prospective sur l'évolution, développe une vision stratégique

Assure le cas échéant la cohérence entre les orientations et programmes relevant de la RN et ceux relevant des autres activités de la structure gestionnaire

Gérer le fonctionnement de l'établissement et encadrer les équipes :

Coordonne et contrôle le fonctionnement administratif et financier de la RN, la mise en œuvre du plan de gestion et la cohésion des équipes

Encadre, manage et anime l'équipe de la RN (recrutement, formation, évaluation des objectifs)
Pilote et coordonne le montage des dossiers de financement
Organise et anime le fonctionnement des instances délibératives sous l'autorité du Président ou de son représentant
Organise et améliore si besoin le fonctionnement de la RN
Fait évoluer l'organisation de la RN
Organise le dialogue social au sein de la RN, en lien, le cas échéant, avec le responsable administratif et financier

Assurer les relations avec les partenaires de la RN :

Coordonne et développe les relations extérieures de la RN à l'égard des partenaires, institutions, financeurs et réseaux en fonction des attentes des partenaires et en concertation avec ceux ci
Assure la représentation de la RN
Définit et organise la politique de communication
Gère les relations avec les partenaires institutionnels et politiques de la RN : élus locaux, représentants des usagers de l'espace (fédérations de chasse, syndicats d'exploitants, fédérations de pêche ou syndicats de pisciculteurs, associations locales de protection de l'environnement), chambre d'agriculture, préfets et sous-préfets, services de l'Etat, tutelle ministérielle....
Gère les relations avec les autres espaces naturels du territoire.

ACTIVITES PONCTUELLES ET SPECIFIQUES :

Assure le suivi de projets stratégiques
Peut superviser les programmes scientifiques de recherches et d'études (en fonction de l'effectif de la RN)
Peut superviser les programmes d'animation et de sensibilisation ((en fonction de l'effectif de la RN)

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Politique de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de protection de l'environnement
Réglementation de la RN
Contexte politique et économique du territoire et de la région concernée
Milieux et biodiversité
Notions juridiques (code rural, code forestier, code de l'urbanisme)
Notions de droit public, droit du travail
Gestion budgétaire, comptabilité publique
Méthodes et techniques d'organisation, planification, évaluation du travail
Management

Savoir-faire :

Gestion (association, syndicat mixte, établissement public)
Compréhension des enjeux, sens politique
Conduite de projets

Recherche de financements
Techniques de management (délégation, fixation d'objectifs, entretiens annuels)
Techniques d'animation
Techniques de négociation
Techniques de communication (expression, rédaction, médiation)
Gestion des priorités
Régulation des conflits
Capacité à dialoguer avec des experts scientifiques

Capacités :

Ecoute
Sociabilité
Sens du dialogue, de la concertation
Affirmation de soi, confiance, ténacité
Capacité d'analyse et de synthèse
Diplomatie, adaptabilité
Vigilance, fermeté, rigueur
Force de persuasion
Capacité à anticiper, se projeter
Sens de l'organisation
Aptitudes au travail en équipe

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est fortement influencé par les évolutions réglementaires et l'évolution des moyens de financement des collectivités et des partenaires de la RN. Développement des liens avec les fondations et les partenaires susceptibles de financer des opérations. Les Directeurs de RN ont tendance à intervenir sur des territoires plus larges (regroupement de plusieurs RN, supervision de missions de gestion englobant différents espaces et sites naturels en dehors de la RN).

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Exercé avec une grande autonomie, le métier de Directeur nécessite une forte disponibilité, du fait de déplacements fréquents sur le périmètre de la RN, en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions statutaires et techniques, présence à des manifestations, inaugurations ou événements, réunions des réseaux d'espaces naturels protégés et de plus en plus pour la recherche de financements. Le Directeur est responsable du fonctionnement de l'ensemble de la RN sous l'autorité des instances délibératives. Le Directeur peut diriger plusieurs RN et travailler sous convention avec des zones périphériques à la RN.

RISQUES PROFESSIONNELS :

Gestion du stress, risque juridique, déplacements

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Le métier est généralement accessible avec un diplôme de niveau II dans des domaines variés (scientifique, gestion des administrations, aménagement du territoire...) mais surtout avec une expérience professionnelle de plusieurs années en qualité de Conservateur, Directeur délégué dans le domaine de la gestion des espaces naturels, dans une administration d'État ou une collectivité territoriale, dans des structures chargées de l'aménagement ou du développement local.

Formation / parcours : en environnement, écologie, agriculture, agronomie, aménagement et développement, géographie, économie appliquée à l'aménagement du territoire.

Forte expérience conseillée au plan généraliste : direction d'espace naturel, conduite de projets de développement local/territorial, animation de politiques territoriales, gestion d'espace naturel, animation de réseaux, direction technique de collectivités, développement de projets complexes en bureau d'études.

Expérience en management, dans la négociation, la mise en œuvre d'une convention ou d'une charte, dans le travail avec les élus, compétences en recherche de financement, sens du dialogue interne et externe avec les partenaires locaux.

Une fibre naturaliste peut constituer un plus.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Président de l'entité de tutelle (syndicat mixte, association, collectivité, etc)

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

- au plan statutaire et stratégique : Président, conseil d'administration, conseil syndical, comité consultatif, bureau, délégués du personnel, représentants syndicaux
- au plan opérationnel : Président, responsable administratif et financier, conservateur, chargés de mission et d'études, gardes, ensemble du personnel de la RN

En externe :

Préfet, sous-préfet, élus des collectivités, directeurs des services départementaux ou régionaux des organismes partenaires de la RN, membres du comité consultatif, cercles scientifiques, fédérations d'usagers et associations naturalistes, décideurs socio-économiques du périmètre de la RN, directeurs d'espaces naturels protégés au plan local et régional.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Directeur d'espace naturel protégé (Parc Naturel Régional, Parc National, Conservatoire ou Aire Marine Protégée...) de collectivité locale, de CAUE

Directeur général d'établissement public

Directeur départemental (environnement)

Direction générale de collectivité territoriale.

Code ROME

32312 Cadre dirigeant de la fonction publique

Code RIME : non défini

CNFPT

01/A/01 Directeur général de collectivité ou d'établissement public

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Direction

Mobilité métier :

En externe : Directeur de Parc Naturel Régional, Parc National, Conservatoire, Aire Marine Protégée, Grand Site ...etc

Directeur général d'un organisme, directeur de bureau d'études, expert en médiation environnementale

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Direction, Administration, Soutien

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

GEOMATICIEN

FINALITES DU METIER :

Le géomaticien assure et coordonne le développement du système d'information géographique (SIG) de la RN ou de plusieurs RN

Il est chargé de l'acquisition, la production, la gestion, l'exploitation et la diffusion de l'information géographique.

Il contribue à la mise en cohérence et au traitement des données, notamment par l'analyse et la conception cartographique et par la production d'études spécifiques.

Il anime la réflexion autour de l'usage de l'information géographique et apporte un appui technique en interne et externe.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Recueillir les données géographiques sur le périmètre d'intervention :

Administre ou participe à l'administration du SIG

Organise l'acquisition, la structuration, le référencement et la mise à jour des données géographiques

Met en place, développe et administre les bases de données thématiques

Saisie les données et les intègre dans les bases

Constitue et mobilise un réseau d'acteurs et de producteurs de données

Participe à la rédaction de cahiers des charges, notamment pour les clauses techniques

Analyser et synthétiser les données :

Réalise de l'analyse spatiale pour mettre en évidence des phénomènes

Produit des informations géographiques et des restitutions cartographiques à la demande.

Spatialise des enjeux, identifie et propose des zonages

Rédige des synthèses et produit des études

Assurer l'appui de la production cartographique de la RN pour les usages internes :

Organise, précise et évalue l'expression de la demande
Évalue la disponibilité, l'actualité et la qualité de la donnée
Organise la mise en forme des données, leur gestion et restitution
Produit certaines cartes et statistiques et valide les productions cartographiques et statistiques internes en terme de copyright
Participe à l'animation d'outils simplifiés et interactifs de création de cartes
Participe à la formation SIG des agents et le cas échéant de partenaires de la RN pour développer leur autonomie
Assure une veille technique et juridique (évolution des technologies, du territoire, des données disponibles) et est force de proposition dans ces domaines

Rendre accessible l'information géographique de la RN à tous les publics :

Met en place des échanges structurés de données géographiques dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur
Met à disposition les données selon les demandes et les besoins externes
Crée des supports de diffusion de la connaissance géographique par différents outils disponibles (site internet, publications, etc...)

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut être amené à développer le système d'information de la RN tant d'un point de vue matériel, logiciel que de l'organisation des bases de données.
Est amené à participer à l'évaluation des actions de la RN, notamment sous la forme de données de synthèse
Réalise et publie des catalogues de métadonnées en respectant les normes en vigueur et en s'assurant du respect des exigences de la Directive Européenne Inspire (accessibilité des données et des métadonnées)
Peut être responsable de la déclaration des données sensibles auprès de la CNIL et du contrôle d'accès aux données sensibles (conformité du SIG à la Loi Informatique et Libertés)

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

SIG (logiciels, méthode d'administration)
Techniques et méthodes d'acquisition, numérisation, intégration et mise à jour de données
Règles de représentation graphique (sémiologie graphique, analyse spatiale, webmapping)
Création et gestion de métadonnées
Langages (requête SQL, développement), outils (catalogage, CAO/DAO et TIC)
Référentiels géodésiques
Techniques, méthodes et outils de conduite de projet et d'animation
Droit de la propriété intellectuelle, Directive Inspire
Anglais

Savoir-faire :

Conduite et animation de projets
Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations
Utilisation, analyse et interprétation de données SIG
Organisation et planification du travail
Transmission de savoir
Adaptation du discours à des interlocuteurs variés

Capacités :

Écoute
Organisation, rigueur, méthode
Polyvalence
Analyse et synthèse
Pédagogie
Anticipation, adaptabilité
Sens du travail en équipe
Autonomie

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est particulièrement sensible aux évolutions technologiques, tant dans l'acquisition de données, que dans leur traitement (évolution du matériel informatique, généralisation et démocratisation de l'information géographique type Google Maps, montée en puissance de la portabilité sur le terrain de l'information géographique...).

Évolution vers des pratiques serveurs-clients, tant pour les services cartographiques que pour le data mining (extraction de connaissances à partir des données).

Le métier est exercé de plus en plus en réseau d'acteurs pour des économies d'échelle et pour rechercher le niveau le plus adapté à la réalisation de l'action ou à l'administration de la donnée.

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier de géomaticien est en grande partie un métier sédentaire avec travail sur écran. Cependant, il nécessite également d'aller à la source des informations et de faire « parler » les producteurs/utilisateurs de données et de croiser les thématiques entre elles. Il est un médiateur de l'information qui est quasi systématiquement à référence spatiale. Contraint à des horaires de bureau.

Les moyens ne permettent pas toujours aux RN de disposer d'un géomaticien à part entière (fonction partagée entre chargés de mission, affectée à un chargé de mission scientifique ou géomaticien mutualisé pour plusieurs RN).

CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :

Travail sédentaire sur écran (fatigue oculaire, troubles musculo squelettiques)

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Le métier de géomaticien peut être accessible grâce une formation de niveau III ou II dans les domaines de la géomatique (chef de projet ou développeur SIG) ou niveau II (technicien SIG), en géographie, topographie ou informatique spécialisée en gestion de bases de données, ou éventuellement par une formation supérieure en écologie assortie d'une expérience professionnelle de la manipulation d'un système d'information géographique.

Expérience conseillée en utilisation et exploitation du SIG dans un espace naturel.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité du Responsable Administratif et financier, à défaut du Directeur de la RN

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne : tous agents de la RN

En externe : ensemble des demandeurs « client » de l'information géographique, correspondants ou interlocuteurs disposant de la donnée géographique, structures productrices de données (associations de protection de la nature ou naturalistes, universités), bureaux d'études, organisations socioprofessionnelles, directions régionales ou départementales des ministères concernés et toute organisation partenaire demandeuse de cartographie.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE :

Le métier existe dans tous les types d'espaces naturels et se généralise dans divers organismes, institutions ou collectivités.

Code ROME : M1808 Information géographique.

Code RIME : FPEEE03 Producteur d'informations de base.

CNFPT 02/A/06 : Chef de projet système d'information géographique.

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration, soutien

Famille : Géomatique, informatique et bases de données

Mobilité métier :

Interne : Responsable Administratif et Financier

Externe : Responsable Informatique et système d'information dans tout organisme, institution, collectivité, ou Chef de projet TIC et systèmes d'information en bureau d'études.

Référentiel des métiers RNF :

Famille : Direction, Administration, Soutien

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE METIER

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

FINALITES DU METIER:

Le Responsable administratif et financier assure la gestion administrative, financière et juridique de la RN afin de veiller à sa conformité avec la législation et les règles de la comptabilité (publique ou autre). Il met en œuvre l'administration de la RN et du personnel conformément à la réglementation.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Assurer la gestion budgétaire de la RN :

Elabore ou prépare les éléments nécessaires à la construction des orientations budgétaires
Elabore ou prépare les documents budgétaires
Assure le suivi du budget en cours et de la trésorerie
Assiste les agents concernés de la RN dans l'élaboration et le suivi du budget prévisionnel des actions
Supervise les opérations de saisie comptable (saisie des engagements, mandatement, etc)
Elabore les procédures de marchés publics et en assure la coordination interne
Gère la dette et la trésorerie
Met en place des outils de contrôle de gestion

Intervenir sur la vie des instances :

Coordonne la préparation des réunions statutaires (calendrier, ordre du jour, convocations, comptes rendus), en garantissant le respect des délais de transmission des convocations et des applications de décisions
Prépare ou collecte les pièces à débattre aux instances
Participe aux instances et y intervient en cas de besoin
Intervient comme interlocuteur du contrôle de légalité
Intervient le cas échéant comme interlocuteur de la mise en œuvre de la télétransmission des actes

Gérer les ressources humaines :

Organise et met en œuvre l'ensemble des procédures dans le cadre du recrutement
Participe aux recrutements
Elabore les contrats de travail et les propositions d'arrêtés relatifs aux évolutions de carrière
Encadre ou réalise la gestion administrative du personnel (absences, congés, etc)
Renseigne les agents sur les questions de droit social, droit du travail et droit à la formation
Contribue à la mise en place de l'entretien d'évaluation (respect des délais)
Elabore le règlement de formation
Collecte les demandes individuelles de formation et assure la gestion administrative et financière du plan de formation interne
Supervise la paie
Assure la mise en place et s'assure du suivi des règles d'hygiène et sécurité en interne
Prépare ou organise le dialogue social
Prépare et organise le suivi médical
Prépare le bilan social

Assurer la gestion de l'administration générale :

Elabore et optimise les procédures et outils nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs (documents internes, marchés publics, constitution des dossiers, classement, outils informatiques de gestion)
Assure la diffusion des informations internes liées au fonctionnement administratif (création de nouveaux documents de liaison, informations liées à un changement juridique ou social concernant le personnel, mise en place d'une nouvelle procédure...)
Encadre le cas échéant un service administratif
A la responsabilité des procédures de contentieux
Assure la veille juridique et en informe les agents
Gère les délégations de signature
Contribue au rapport annuel d'activités de la RN

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Peut être amené à gérer des biens et équipements
Peut assurer les relations commerciales avec les fournisseurs et les partenaires de la RN
Peut mener des négociations avec les financeurs concernant l'exécution des conventions
Assure le suivi d'agents sous contrats particuliers (contrats de professionnalisation, d'accompagnement à l'emploi...)
Est en charge de l'organisation du travail du pôle administratif
Peut assurer la saisie comptable (gestion budgétaire)
Peut être régisseur

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Fonctionnement de la RN
Règles budgétaires, comptables et fiscales s'appliquant au type de gestion de la RN
Règles et modalités de financement locales, régionales, nationales et européennes
Règles statutaires de la fonction publique territoriale
Droit du travail (public et privé)
Codes et règlements (code des collectivités, des marchés publics..)
Techniques de management

Savoir-faire :

Maitrise des outils bureautiques (Word, Excel, Access) et des logiciels comptables
Capacité à concevoir des outils de gestion budgétaire et financière
Contrôle de gestion
Capacité à adapter son discours à son interlocuteur
Capacité à expliquer et faire partager les exigences administratives
Animation d'équipe

Capacités :

Autonomie
Organisation, rigueur
Disponibilité
Capacité d'écoute
Discrétion
Probité

EVOLUTIONS LIEES AU METIER :

Le métier est impacté par l'évolution des codes et règlements administratifs, l'évolution du droit, des matériels et des logiciels de bureautique et de comptabilité, l'évolution des politiques publiques.
Le responsable administratif et financier favorise la mutualisation des moyens internes (transversalité des moyens, contrôle des coûts...)

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le Responsable administratif et financier est autonome dans l'organisation de son travail et exerce sous l'autorité de la Direction de la RN.
Il peut être amené à encadrer différents types de personnel, il participe à la définition des orientations stratégiques de la RN.
Pour l'essentiel sédentaire, le métier implique de possibles déplacements (réunions, formations).

RISQUES PROFESSIONNELS :

Gestion du stress, troubles musculo squelettiques.
Risques juridiques, risques financiers

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :**Niveau de diplôme généralement constaté :**

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du niveau II (Master 2 en droit public, finances et comptabilité, gestion financière et RH) ou à partir du niveau III avec expérience et parcours professionnel

Parcours, formation : en droit public, finances et comptabilité publique, gestion financière et gestion RH.

Forte expérience conseillée en gestion administrative d'établissement public ou de service financier ou comptable d'une collectivité, expérience en suivi et contrôle de budget.
Connaissances juridiques et connaissance des techniques de management.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Le métier est placé sous l'autorité du Directeur ou à défaut du Conservateur en l'absence d'un Directeur

Liens et réseaux professionnels et institutionnels :

En interne :

Directeur, encadrants intermédiaires, ensemble des agents de la RN

En externe :

élus du territoire, directeurs et chefs de service des collectivités et services déconcentrés de l'Etat, financeurs, organismes bancaires, contrôleur financier, services sociaux et fiscaux, tutelle administrative et services administratifs sur le territoire de la RN, banques et organismes de crédit, comptable public, contrôle de légalité, centre de gestion, organismes de formation, fournisseurs de l'établissement.

METIERS CONNEXES ET MOBILITE

Responsable administratif et financier dans un Parc National ou un Parc Naturel Régional, un conservatoire d'espaces naturels ou tout autre espace naturel

Secrétaire général ou Directeur général des services dans une collectivité

Directeur adjoint, responsable budget et action économique en collectivité ou dans un organisme.

Code ROME

M1205 Direction administrative et financière

Code RIME : FPE ADM01 Coordinateur d'administration générale

CNFPT

03 A04 Responsable de gestion budgétaire et financière

04 A05 Chargé de la gestion administrative

Répertoire des métiers ATEN :

Filière : Administration et soutien

Famille : Gestion administrative, juridique et financière

Mobilité métier :

En interne : Directeur

En externe : Secrétaire Général ou Directeur adjoint d'un établissement, d'un organisme, d'une collectivité.

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

ACHETEUR

FINALITES DE LA FONCTION :

L'acheteur met en place les procédures afin d'assurer les approvisionnements des fournitures et prestations en vue de satisfaire les besoins des services et utilisateurs de la RN. Il assure la sécurité juridique des procédures et des actes passés dans le cadre de marchés publics. Il contribue à limiter les dépenses dans un contexte de restriction budgétaire.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Contribuer à l'efficacité de la commande publique et assurer la sécurité juridique des marchés :

Recense et évalue les besoins en approvisionnement à partir des demandes d'achat faites par les services
Met en œuvre la procédure juridique d'achat adaptée
Prospecte pour trouver les produits ou prestations adaptés aux besoins
Élabore les commandes
Participe à la notation des offres
Assure le suivi du marché
Effectue une veille commerciale et juridique sur les marchés de biens et de prestations
Archive et classe les contrats et les marchés

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Marchés de fournitures et de services
Droit des marchés publics
Organisation et fonctionnement des établissements publics
Contrôle qualité
Principes de commande publique
Outils bureautiques

Savoir-faire :

Achat de matériel ou de prestation
Analyse de demande, de besoin
Organisation d'une veille juridique
Veille informative et documentaire
Élaboration et mise en page d'actes juridiques d'achat
Logiciel de gestion de commande publique
Techniques de négociation

Capacités :

Relationnel
Rigueur
Réactivité
Disponibilité
Travail en équipe

LIEN AVEC LES DOCUMENTS METIER :

Fiches métiers « responsable administratif et financier » « assistant administratif et financier »

Acheteur (référentiel des métiers des Aires Marines Protégées)

Code ROME : M1101 : Acheteur/acheteuse

Code RIME : FPE 16/08 Acheteur public

CNFPT : 08/A/03 Chargé de la commande publique

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

COORDINATEUR POLICE

FINALITES DE LA FONCTION :

La fonction de coordination police a pour objectif, à l'échelle d'une ou plusieurs RN, d'assurer le lien avec les parquets, avec les autres services et établissements publics intervenant en matière de police de la nature mais aussi de représenter les agents commissionnés des RN au sein des Missions Inter-Service Eau et Nature (MISEN) à l'échelon départemental ou en inter-MISEN à l'échelon régional. Il peut également participer à différents groupes de travail concernant la police de la nature à l'échelle départementale ou régionale.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Assurer les relations avec le parquet et le Procureur de la République :

Prend contact, sensibilise le procureur (en organisant par exemple des visites de terrain ou la participation à des missions de police)
Coordonne la rédaction d'un document de politique pénale sur la ou les RN (échelle graduelle des pénalités) et le soumet au procureur
Assure la rédaction et le suivi des conventions avec les parquets quand elles existent
Assure le lien général avec le parquet (informations utiles spécifiques lors de procédures, lien avec les greffes, suivi de l'instruction, suivi des suites pénales)

Assurer les relations avec les autres services ou établissements publics :

Prend contact et assure le lien avec les autres services et établissements en charge de la police de la nature (ONCFS, ONEMA, ONF, DDT, DDTM, DREAL, CDL, gendarmerie...)
Informe sur la politique pénale en vigueur sur la ou les RN
Définit avec les agents commissionnés et les services et établissements publics concernés les priorités en matière de surveillance sur la ou les RN
Peut assurer la coordination technique de missions de police inter-service

Participer aux MISEN et inter-MISEN :

Pour la rédaction du plan de contrôle, collecte auprès des agents commissionnés le prévisionnel en matière de police de la nature de la ou des RN (temps de travail par type de police)

Assure le reporting auprès des DDT ou DDTM de la réalisation effective des missions police de la nature sur la ou les RN (temps de travail, nombre et type de procédures réalisés)

Prévoit, quand cela est possible, l'appui des agents commissionnés des RN à des missions hors RN (surveillance APPB, opérations coordonnées concernant la circulation des véhicules terrestres à moteur, expertise en matière de faune et de flore...)

Représente les agents commissionnés de la ou les RN aux diverses réunions et comités de la MISEN ou de l'inter-MISEN

Appuyer les agents commissionnés des RN :

Assure une veille juridique

Fournit un appui juridique pour la qualification des infractions ou la rédaction des procédures ainsi que pour la police administrative

Compile les retours d'expérience en matière de police de la nature en banque de données

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Commissionnement et assermentation

Organisation de la justice en France

Système administratif français

Code de l'environnement, rural, maritime, forestier, pénal

Procédures pénales et administratives

Savoir-faire :

Techniques de management

Veille juridique

Conditions préalables :

Nécessité de commissionnement

Connaissance de la coordination police (stage ATEN)

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiche métier « Garde »

Fiche métier « Responsable des gardes »

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

ENCADREMENT INTERMEDIAIRE

FINALITES DE LA FONCTION :

La fonction d'encadrement intermédiaire ou de responsabilité de pôle a pour mission de piloter et d'animer un ou plusieurs pôles de la RN (ou de plusieurs RN) tant en termes d'expertise technique que d'encadrement et d'animation d'équipe. C'est une fonction de management intermédiaire essentielle au fonctionnement de l'établissement. La fonction peut concerner une des familles du référentiel des métiers RNF, un service spécifique (communication, technique) ou encore un site (Maison de RN...).

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Animer l'équipe du pôle au plan opérationnel et gérer le pôle au plan administratif :

Supervise la gestion du personnel du pôle (congrés, absences, ordres de mission)
Manage l'équipe (appui à la gestion des dossiers et des priorités, organisation des réunions de services et de travail, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de travail de l'équipe, tenue des entretiens individuels, formation des nouveaux entrants...)
Participe à des réunions (réunions de direction, réunions techniques inter-pôles...)
Assure le compte rendu annuel des activités du pôle
Recherche des financements et des cofinancements
Est en veille et démarche prospective pour développer les activités du pôle
Prépare la programmation et le budget des activités de l'année N + 1 dans son domaine d'expertise
Gère directement des dossiers en tant qu'expert dans son domaine

Contribuer au fonctionnement interne de la RN au plan du pôle concerné :

Participe aux arbitrages financiers et techniques
Contribue le cas échéant à l'élaboration des orientations stratégiques et de la programmation annuelle de la RN
Pilote ou co-pilote la mise en œuvre opérationnelle dans son domaine d'expertise
Participe aux comités ou aux réunions de direction selon les besoins

Peut encadrer ou coordonner les travaux d'un ou plusieurs pôles dans un esprit de transversalité
Entretien le dialogue constant avec la direction

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Missions, enjeux, fonctionnement et organisation de la RN et de l'organisme gestionnaire
Environnement institutionnel et partenarial de la RN
Compétences et fonctionnement des collectivités et EPCI
Organisation et fonctionnement des administrations
Gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire)
Méthodes et outils de conduite de projet
Outils d'organisation et de planification du travail
Management : principes et outils
Communication : principes et techniques
Analyse stratégique
Gestion des ressources humaines

Savoir-faire :

Conduite de projet
Gestion et hiérarchisation des priorités
Management (encadrement d'équipe, délégation, fixation d'objectifs, entretiens annuels)
Techniques d'animation d'équipe
Communication (capacité de rédaction, animation de réunions)
Régulation de tensions et de conflits, conduite du changement
Élaboration d'outils de gestion
Bureautique

Capacités :

Organisation
Adaptabilité
Écoute
Réactivité
Travail en autonomie
Confidentialité
Diplomatie
Capacité à fédérer
Organisation, synthèse

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiche métier « Directeur »
Fiche métier « Responsable administratif et financier »

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

MISSION NATURA 2000

FINALITES DE LA FONCTION :

La mission Natura 2000 a pour objectif d'animer et de coordonner différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectifs.

La fonction favorise les conditions du déploiement des directives Natura 2000, en privilégiant la voie de la contractualisation, en planifiant et animant la concertation, en mettant en œuvre, évaluant et réactualisant les documents d'objectifs.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Elaborer les documents d'objectifs des sites Natura 2000 :

Prépare et anime la concertation (comité de pilotage, groupes de travail, partenaires)

Identifie les sites et espèces à enjeu sur le territoire de la RN ou des RN

Rédige les documents d'objectifs en lien avec le comité de pilotage : analyse les données, élabore les diagnostics, définit les objectifs et les mesures, élabore les cahiers des charges des mesures contractuelles et de la charte Natura 2000

Mettre en œuvre et animer les documents d'objectifs en lien avec les partenaires concernés :

Élabore les fiches actions retenues, en assurant l'ingénierie administrative et financière (demande de subventions, demande de devis, recueil des justificatifs ...)

Assure le suivi technique et administratif des opérations (gestion des paiements, suivi des justificatifs, réalisation des bilans).

Recherche les partenaires et les ayants droits (agriculteurs, propriétaires) pour mettre en œuvre les mesures MAET (mesures agro-environnementales territorialisées)

Assure le suivi technique du dossier (rédaction des cahiers des charges).

Met en œuvre avec les propriétaires les mesures d'accompagnement non contractuelles

Anime des groupes de travail avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, forestiers, consulaires, etc...)

Assure le secrétariat des comités de pilotage (préparation des dossiers de l'ordre du jour...) et les anime le cas échéant

Actualise régulièrement les documents d'objectif (DOCOB, FSD) et renseigne annuellement l'outil de suivi des documents d'objectifs SUDOCO
Évalue le dispositif de suivi et les documents d'objectifs selon les directives européennes

Assurer la gestion courante des dossiers et le suivi des sites Natura 2000 :

Assure la gestion courante des sites au plan technique, administratif et financier (programmation annuelle, réalisation des bilans d'activités)
Assure une veille territoriale au plan administratif et juridique (régime des études d'incidence au titre de Natura 2000), en lien avec les services de l'Etat.
Élabore et suit les actions de contractualisation pour la gestion des sites (mesures agro-environnementales).

Participer à des études :

Détermine le cadre réglementaire des études d'incidence
Réalise des diagnostics, pilote des inventaires naturalistes
Conduit des suivis écologiques et scientifiques
Assure ou encadre le suivi de populations d'espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000.
Construit et alimente des bases de données naturalistes géo référencées.
Porte à connaissance les éléments obtenus.
Analyse les études rendues et les aménagements programmés et propose le cas échéant une réorientation des projets.

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Met en place des supports de communication (plaquettes, affiches ...) ou des documents pédagogiques liés à son activité
Participe aux autres programmes locaux en lien avec la problématique Natura 2000 (SAGE, GIZC, SRCE, SCAP...)..
Présente Natura 2000 et sa charte aux acteurs du territoire.
Participe et/ou intervient aux réunions, séminaires, formations et groupes de travail régionaux et nationaux des réseaux Natura 2000

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Environnement institutionnel de la RN
Connaissance du territoire (problématiques, enjeux, acteurs)
Procédures administratives et financières spécifiques à Natura 2000
Compétences des collectivités en matière d'environnement
Politiques publiques communautaires et nationales en milieu naturel (rural, côtier, etc...)
Connaissances naturalistes, écologie, faune, flore...
Bilan de suivis écologiques, protocoles d'inventaires et de suivis
Gestion conservatoire et expérimentale
Droit de l'environnement, réglementation des espèces protégées
Techniques de gestion de milieux naturels, génie écologique
Commande publique, procédures de marché

Savoir-faire :

Développement d'un réseau professionnel
Analyse et interprétation de données scientifiques
Conduite de projet
Animation de réunions et de groupes de travail
Montage de dossiers administratifs et financiers
Dispositifs de contractualisation et de financement
Bureautique, SIG

Capacités :

Relationnelles (écoute, prise de parole en public)
Facultés de négociation et de persuasion
Sens de la concertation, pédagogie, dialogue
Gestion de situations conflictuelles
Capacités rédactionnelles
Capacité d'analyse, esprit de synthèse
Travail en réseau
Organisation, rigueur

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiches métiers « chargé de mission scientifique » et « chargé d'études »

Référentiel des métiers RNF :

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

MISSION PROGRAMMES EUROPEENS

FINALITES DE LA FONCTION :

La fonction 'mission programmes européens' appuie la RN dans ses projets de développement au travers de partenariats et des financements par les fonds européens, pour contribuer à la réalisation des missions de la RN.

Il monte, anime et développe des projets d'envergure à l'échelle départementale, régionale ou internationale en lien avec un grand nombre de partenaires. Bien qu'administratif, le métier a vocation à agir sur la conservation de la RN ou de plusieurs RN. Il intervient potentiellement pour un organisme gérant plusieurs RN sur une région donnée.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Monter et animer des projets d'envergure :

Identifie les financements mobilisables en appui au chargé de mission ou agent RN concerné pour l'aider à concevoir un projet au plan technique

Orienté la rédaction du projet, aide à l'émergence de l'action

Recherche des financements adaptés aux objectifs

Assure la rédaction du projet jusqu'au financement en lien avec l'agent RN concerné

Anime des réseaux (techniciens des services scientifiques d'espaces protégés, institutions, chercheurs, laboratoires) dans son domaine d'activités.

Gère le cas échéant un volet coopération internationale (formalise une stratégie, fait émerger les projets de partenariats, construit et anime des actions en lien avec des partenaires internationaux)

Participe à des réseaux régionaux ou nationaux dans son domaine

Participe à l'évaluation des actions conduites

Effectue une veille prospective quant à la préparation de futurs programmes européens

Assurer le suivi administratif et financier des dossiers :

Assure le montage de projets européens (Feder, Life, Interreg...) et les gère le cas échéant au plan technique et financier

Coordonne les programmes en lien avec les autorités de gestion et de paiement Leader, les collectivités du territoire de la RN ou des RN

Anime les comités techniques et de programmation

Assure un suivi au jour le jour des dossiers en termes de respect de budget, conformité des dépenses, respect de l'échéancier (rapport et justificatif du temps affecté au projet), en lien avec le responsable administratif et financier pour le volet comptable

S'assure que la communication soit faite sur les programmes (actualisation des supports de communication, diffusion des résultats sur le contenu et dans la forme, événements divers) en lien avec le chargé de communication

Assurer une veille prospective et développer le mécénat :

Assure une veille générale (appels à projets pour que la RN puisse se positionner, actualités du monde économique...)

Facilite le financement de la part des entreprises privées, des fondations (recherche de mécènes, appui au montage de dossier, suivi des actions...)

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Connaissance des dispositifs spécifiques aux programmes européens (Leader, Feder, Interreg, programmes Life, etc...)

Contexte et acteurs en termes de financements (collectivités, institutions ...)

Savoirs faire :

Montage de projets (planification, suivi et évaluation)

Expérience dans la constitution des dossiers de programmes européens et de projets complexes

Conduite de projet

Recherche de financements

Maîtrise de l'anglais écrit / oral

Capacités :

Capacité d'analyse

Organisation, coordination

Rigueur

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiches métiers « Responsable administratif et financier » et « Conservateur ».

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

PLONGEUR

FINALITES DE LA FONCTION :

Le plongeur dans une RN assure les opérations sous-marines de gestion du site, d'inventaires et de travaux.

Cette fonction peut être considérée comme une base au service des différentes activités de la RN. Elle est sensible aux évolutions techniques et réglementaires liées à la pratique de la plongée professionnelle.

Le titulaire de la fonction travaille en lien avec des professionnels spécifiques (clubs et associations de plongée, FFESSM, pêcheurs professionnels, maires des communes, directeurs de ports, etc).

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Assurer les parties sous-marines des suivis scientifiques :

Réalise des comptages, inventaires et suivis d'espèces et d'habitats

Pose et relève les capteurs (température, courantomètre, etc.)

Pose des équipements sous-marins

Évalue les besoins en matériel adapté

Assurer les travaux sous-marins :

Met en place, hors d'eau et en eau, des mouillages organisés

Pose des balises

Réalise le suivi des mouillages (contrôle des chaînes, impact sur les herbiers ...)

Assure le transport d'objets par parachute aquatique

Participe à des missions de déminage (photo préalable, notification au service régional de déminage, mise en sécurité, plongée de vérification)

Suit les pollutions (contrôle les bateaux coulés ...)

Participe au nettoyage de ports avec des partenaires

Encadrer des plongées :

Contrôle l'état du matériel
Assure l'entretien courant du matériel et l'entretien annuel
S'assure de la capacité du personnel à effectuer les missions

Assurer une surveillance des activités de plongée sur la RN :

Peut animer une charte de bonne pratique de la plongée avec les clubs
Contrôle les pratiques des plongeurs individuels
Informe de la présence et de la réglementation de la RN
Sensibilise le public et les clubs

ACTIVITES PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Participe à la formation des futurs moniteurs de plongée
Participe aux manifestations sous-marines organisées par les clubs de plongée
Apporte une aide occasionnelle aux pêcheurs côtiers

COMPETENCES ASSOCIEES :**Connaissances :**

Droit de l'environnement
Règles de sécurité relatives à la plongée professionnelle (personnes et matériel)
Méthodes pédagogiques
Biologie marine
Écologie marine
Police de la nature

Savoir-faire :

Travail en mer
Application de protocoles sous l'eau
Transmission de savoir
Bricolage en mer
Sécurité en mer et sous l'eau
Techniques de secourisme/sauvetage
Lecture et expression dans une ou plusieurs langues étrangères

Capacités :

Polyvalence
Rigueur
Condition physique
Modestie face aux éléments
Calme

Conditions préalables :

En tant que plongeur professionnel, cette fonction est accessible avec un diplôme de plongeur professionnel (de IB à IIA), un premier cycle de type licence de biologie ou un BTS GPN constituant un plus.

CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION :

Fonction tournée sur la mer, nécessitant la maîtrise de techniques et de protocoles de plongée (détection d'un certificat de plongeur professionnel), de secours en mer mais aussi de lutte contre les pollutions et d'intervention en cas d'échouage de mammifères marins.

L'exercice de cette fonction nécessite un parfait état de santé, celui-ci fait donc l'objet de contrôles d'aptitude réguliers.

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiche métier « garde »

Fiche fonction « contrôleur embarquements »

Fiche fonction « contrôleur hyperbare »

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

CONSEILLER PREVENTION

FINALITES DE LA FONCTION :

Le Conseiller prévention (ou ACO) contribue à l'amélioration du niveau de sécurité en assistant et en conseillant l'autorité et, le cas échéant, les services, dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail.

La fonction d'ACO est remplie par un agent titulaire de catégorie A ou B qui l'exerce en complément de son activité professionnelle normale. Il ne s'agit donc pas d'un métier, mais bien d'une fonction.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Analyser les conditions de santé et de sécurité au travail :

Participe aux commissions paritaires, CHSCT, aux commissions d'enquête, peut provoquer des enquêtes sur le terrain

Assiste l'agent chargé de la mission d'inspection (ACFI) lors de sa visite dans les services
Réalise de sa propre initiative ou sur demande une enquête sur le terrain et propose des mesures correctives

Rédige et transmet des rapports établis à l'issue des enquêtes au conseiller hygiène et sécurité et en fait une copie au chef de service ou à l' élu concerné

Développe des dispositifs de prévention

Propose des améliorations dans l'organisation et l'environnement de travail

Propose des dispositifs de prévention et des démarches d'amélioration conformes à la réglementation

Conçoit des outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif d'hygiène et de sécurité au travail

Veille au respect des dispositifs de prévention, visite les postes de travail

Développe sa connaissance sur les problèmes de sécurité et les techniques propres à les résoudre

Assure une veille technologique, scientifique et réglementaire

CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION :

Nommé par le Directeur, le titulaire de la fonction conseiller prévention l'exerce en sus de son métier, ce qui implique une charge de travail complémentaire et une prise de responsabilité spécifique.

Une formation préalable à la prise de fonction de 3 jours puis une formation continue sont obligatoires.

La fonction est exercée pour l'ensemble des agents de la RN en lien avec la direction du RN et en relation avec les inspecteurs hygiène et sécurité.

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Rôle et mission du conseiller prévention

Acteurs de la santé et de la sécurité au travail, réseaux d'expertise (ACFI, organismes de contrôle, services vétérinaires, CRAM, DDASS, DREAL, etc)

Organisation et fonctionnement de la RN, fonctions et attributions du CTP et CHS

Droit du travail, jurisprudence en matière de responsabilité pénale et administrative

Santé et sécurité au travail (réglementation ERP, données techniques et scientifiques, accidentologies et pathologies professionnelles)

Documents réglementaires et consignes en matière de santé et de sécurité au travail (article 43 décret du 18/06/85 modifié, code du travail livre II, titre 3)

Contrôles techniques, rapports de vérification, bilan social, notices techniques.

Méthodes et outils d'analyse, maîtrise et évaluation des risques (situations de travail, retours d'expériences, bilan annuel des accidents et maladies professionnelles)

Organisation des collectivités en la matière (plan de prévention, processus de décision)

Savoir-faire :

Collecte d'information

Veille informative et documentaire

Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations

Techniques de médiation et de communication (rédaction)

Technique d'intervention (procédures de danger grave et imminent, secourisme et incendie)

Techniques de secourisme/sauvetage

Capacités :

Organisation

Travail en équipe

Relationnel

Disponibilité

Écoute

Diplomatie

Respect du devoir de réserve

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Référentiel des métiers des RNF :

Fiches métiers « responsable administratif et financier » et « agent technique »

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

CONTROLEUR EMBARQUEMENTS

FINALITES DE LA FONCTION :

Le contrôleur embarquements contribue à l'amélioration du niveau de sécurité en assistant et en conseillant les gestionnaires, encadrants intermédiaires, responsable des gardes et agents de tous les services concernés dans la mise en œuvre des règles de sécurité dans l'utilisation du matériel de navigation.

Fonction exercée en plus d'un métier, qui nécessite de nombreux déplacements sur la RN ou plusieurs RN

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Superviser l'état du parc de matériel navigant de la RN :

S'assure au travers d'audits, d'inspections et au quotidien que le parc navigant est correctement armé, maintenu, équipé

Contrôle l'état général du matériel de navigation

Gère la mise à jour de tous les documents et certificats officiels nécessaires aux navires

Suit les consommations du navire (huiles, combustibles) et participe à leur optimisation

S'assure du traitement des non conformités

Participe à la veille réglementaire sécurité/sûreté

Participe à l'élaboration, le déploiement, le contrôle et la mise en application des procédures sécurité/sûreté/environnement

Assurer une veille technique et réglementaire :

Assure une veille réglementaire relative aux normes de sécurité et aux évolutions en matière de réglementation de la navigation

Assure une veille technique relative au matériel de navigation, ainsi qu'au matériel de sécurité

Informe les personnels navigants des évolutions techniques et réglementaires les concernant

Propose des améliorations dans l'organisation et l'environnement de travail

Sensibiliser aux pratiques professionnelles sécurisées :

Évalue les besoins en formation des personnels navigants
Met en place des formations spécifiques

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Utilisation d'outils de contrôle de maintenance (capteur, détecteur ...)
Règles de sécurité à bord des navires (personnes et marchandises)
Droit maritime
Règles de gestion de stock

Savoir-faire :

Veille informative et documentaire
Veille technique
Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations
Techniques de secourisme/sauvetage

Capacités :

Rigueur
Capacités relationnelles
Travail en équipe et en environnement international.
Réactivité

Conditions préalables :

Permis bateau, certificat capacitaire capitaine 200.
Expertise dans un domaine technique (coque, moteur, etc.).

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION :

Il est préférable que cette fonction soit assurée par un professionnel sénior (brevet de chef ou second mécanicien avec expérience à terre souhaitée dans un poste similaire ou diplôme d'ingénieur ENSTA, ENSIETA, École Centrale, Arts et Métiers, etc.), avec une spécialisation dans le domaine maritime et naval et une expérience de plus 5 ans dans un poste similaire.

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiche métier « garde »
Fiche fonction « contrôleur hyperbare »
Fiche fonction « plongeur »
Fiche fonction « conseiller prévention »

Référentiel des métiers des RNF

DATE D'EMISSION : 14/12/2012

FICHE FONCTION

CONTROLEUR HYPERBARE

FINALITES DE LA FONCTION :

Le contrôleur hyperbare veille activement à l'amélioration du niveau de sécurité en préparant et en assistant les opérations de plongée. Il est responsable de leur bon déroulement ainsi que du contrôle en amont des aptitudes des plongeurs à s'immerger. Il conseille gestionnaires, encadrants intermédiaires, responsable des gardes et agents de tous les services concernés dans la mise en œuvre des règles de sécurité dans l'utilisation et l'entretien du matériel de plongée.

Basé dans chaque unité où la pratique de la plongée est courante, le contrôleur hyperbare intervient lors de chaque plongée. Il s'agit donc essentiellement d'une fonction en mer. Fonction exercée en plus d'un métier, qui nécessite de nombreux déplacements sur la RN ou plusieurs RN

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Organiser les plongées :

Prépare physiquement les plongeurs aux opérations

S'assure de la capacité du personnel à faire les missions (suivi des certificats et des visites médicales, évaluation de l'état de fatigue des plongeurs, prévision des entraînements, etc.)

Contrôle l'état du matériel de plongée

Vérifie le matériel et en supervise l'entretien annuel

Décide du maintien ou du report d'une plongée en fonction des conditions de contexte

Réalise un rapport circonstancier en cas d'accident

Prodigue les premiers secours

Tient un carnet de plongées

Assurer une veille technique et réglementaire :

Assure une veille réglementaire relative aux normes de sécurité et aux évolutions en matière de réglementation de la plongée professionnelle

Assure une veille technique relative au matériel de plongée, ainsi qu'au matériel de sécurité

Informe les personnels navigants et les plongeurs des évolutions techniques et réglementaires les concernant

Propose des améliorations dans l'organisation et l'environnement de travail

Sensibiliser aux pratiques professionnelles sécurisées :

Recense les situations dangereuses afin d'améliorer les pratiques
Établit des procédures d'opérations normales de secours et les diffuse
Évalue les besoins en formation des personnels navigants et des plongeurs
Met en place des formations spécifiques

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Utilisation d'outils de contrôle de maintenance (capteur, détecteur ...)
Règles de sécurité relatives à la plongée professionnelle (personnes et matériel)
Règles de gestion de stock
Protocoles de plongée sous-marine

Savoir-faire :

Veille informative et documentaire
Veille technique
Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations
Techniques de secourisme/sauvetage

Capacités :

Rigueur
Capacités relationnelles
Travail en équipe et en environnement international.
Réactivité

Conditions préalables :

Brevet de plongeur professionnel en toute profondeur (classe 3, niveau A).
Moniteur secouriste.

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION :

La fonction nécessite une spécialisation dans le domaine de la plongée professionnelle, et une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire.

LIEN AVEC AUTRES DOCUMENTS METIER :

Fiche métier « garde »
Fiche fonction « contrôleur embarquements
Fiche fonction « plongeur »
Fiche fonction « conseiller prévention »